

GUIDE D'ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE

BACCALAUREAT PROFESSIONNEL

ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE

Arrêté 29 décembre 2021 JORF 0071 25 mars 2022



Ce guide pédagogique a été élaboré par :

Marie-Paule FOISSY et Magali ROBAGLIA, IEN ET Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées
Cécile PERES et Jacqueline SAMAMA, PLP Esthétique Cosmétique.

Michèle GARELLO IEN Economie-Gestion associée à l'écriture.

Proposé par Mme Sabine CAROTTI

Ce document est destiné à accompagner les IEN ET SBSSA et les enseignants dans la mise en place du nouveau baccalauréat professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie. Il aide à construire les projets de formation et apporte un éclairage réglementaire.

Introduction: l'écriture en blocs de compétences	p 3
Finalités de la formation	
Les évolutions entre les référentiels de 2017 et de 2021	
1. Cadre général de la formation	p 8
1.1 Schéma de l'organisation de la filière	
1.2 Les horaires d'enseignement	
1.3 L'accueil des élèves en seconde famille de métiers Beauté Bien-être	
1.4 L'accueil des jeunes hommes en formation	
1.5 Le règlement d'examen	
2. Stratégie globale de formation	p16
2.1 Le projet pédagogique	
2.2 Démarche pédagogique préconisée	
2.3 Exemple de mise en application : contexte professionnel	
2.4 Le suivi de l'acquisition des compétences	
2.5 L'accompagnement renforcé	
2.6 La co-intervention et le chef d'œuvre	
2.7 Les PFMP	
2.7.1 Proposition de répartition des PFMP et des CCF	
2.7.2 De la préparation à l'exploitation en classe	
2.7.3 PFMP à l'étranger	
2.8 Points de vigilance	
2.8.1 « épilation intégrale »	
2.8.2 Soins hommes	
2.8.3 Risques biologiques	
2.8.4 Risques chimiques	
3. la Responsabilité Sociétale des Entreprises	p31
4. La réglementation	p31
4.1 Actes esthétiques	
4.1.1 Exercice de la profession	
4.1.2 Encadrement des actes	
4.2 Produits cosmétiques	
4.2.1 Produits cosmétiques stricto sensu	
4.2.2 Produits de tatouage	
4.3 Dispositif à visée esthétique	
4.3.1 Textes généraux	
4.3.2 Appareils de bronzage	
4.4 Textes de normalisation	
4.5 L'affichage des prix	
4.6 Les indicateurs d'évaluation : présenter la réglementation européenne relative aux produits cosmétiques	
4.7 Précisions de vocabulaires	
5. Les épreuves	p36
5.1 E2 Pilotage d'une entreprise Secteurs Esthétique Cosmétique Parfumerie	
5.2 E3 prenant en compte la formation en milieu professionnel	
6. Guide d'équipements en mobilier, appareils	p 44
6.1 Proposition d'aménagement d'un plateau technique de la filière esthétique	
6.2 Trousseau élève	
6.3 Produits et consommables fournis par l'établissement	
7. La documentation	p 47
7.1 Les revues professionnelles	
7.2 La sitographie	

Introduction : L'écriture en blocs de compétences

Arrêté du 29 décembre 2021 JORF 0071 du 25 mars 2022

3 blocs de compétences professionnelles regroupant 13 compétences terminales

PÔLE 1 PRESTATIONS de BEAUTE et de BIEN- ETRE VISAGE ET CORPS	C11	Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques visage et corps
	C12	Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage et des ongles
	C13	Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères
PÔLE 2 RELATION et EXPERIENCE CLIENT Secteurs ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	C21	Accueillir et prendre en charge la clientèle
	C22	Analyser les attentes de la clientèle et élaborer un parcours client
	C23	Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques
	C24	Mettre en place et animer des actions de promotion de produits et de prestations esthétiques
	C25	Évaluer la satisfaction de la clientèle
PÔLE 3 PILOTAGE D'UNE ENTREPRISE Secteurs ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	C31	Gérer les ressources humaines
	C32	Assurer la gestion administrative, commerciale et financière d'une entreprise
	C33	Communiquer avec différents interlocuteurs
	C34	Installer et gérer des espaces de travail
	C35	Assurer la veille documentaire : technologique, réglementaire, commerciale, concurrentielle et environnementale

FINALITES DE LA FORMATION

Compétence globale

Le (la) titulaire du baccalauréat professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie est un(e) technicien(ne) hautement qualifié(e) ;

Il (elle) maîtrise les techniques esthétiques du visage, du corps et des phanères.

Il (elle) est capable d'apporter une information éclairée à la clientèle et au personnel.

Il (elle) vend des prestations de service, des produits cosmétiques, d'hygiène corporelle et des produits de parfumerie.

Il (elle) assure l'animation et la gestion d'espaces de vente de produits ou de prestations de service.

Il (elle) assure le pilotage d'une entreprise des secteurs de l'esthétique, de la cosmétique et de la parfumerie.

L'autonomie et la responsabilité s'exerçant dans le cadre défini par le chef d'entreprise.

Le champ d'activité

Le ou la titulaire du baccalauréat professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie est un(e) technicien(ne) hautement qualifié(e) spécialisé(e) dans :

- Les techniques de soins esthétiques visage et corps
- Les techniques de maquillages visage et ongles
- Les techniques esthétiques liées aux phanères
- Le conseil à la clientèle et la vente des produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de parfumerie, et d'accessoires de soins esthétiques
- Le conseil à la clientèle et la vente de prestations esthétiques
- L'animation de pôles de vente auprès de la clientèle
- La formation et l'encadrement du personnel au sein de l'entreprise
- Le pilotage d'une entreprise des secteurs esthétique cosmétique parfumerie

Les secteurs d'activité

Le ou la titulaire du baccalauréat professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie exerce son activité en qualité de salarié(e ou de non salarié(e) dans les secteurs suivants :

- Instituts de beauté (*) (femme, homme, mixte)
 - Centres esthétiques spécialisés (*) : beauté des ongles, prothésie onguulaire, embellissement du regard, spa, bien-être, soins corps, bronzage, épilation, maquillage
 - Parfumeries avec ou sans activités esthétiques intégrées (*)
 - Salons de coiffure avec activités esthétiques intégrées (*)
 - Etablissements de thalassothérapie, centres de thermalisme (*)
 - Parapharmacies avec ou sans activités esthétiques intégrées
 - Etablissements de tourisme, centres de vacances, de loisirs, de remise en forme (*)
 - Entreprises de distribution de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle
 - Etablissements de soins, de cure, de convalescence, de réadaptation, d'hébergement pour personnes âgées
 - Secteurs indépendants : à domicile, entreprises
 - Organismes culturels et médiatiques
 - Entreprises de distribution de matériels professionnels
 - Entreprises de fabrication de produits cosmétiques et de matériels professionnels
 - Centres ou associations de réinsertion sociale, centre carcéral
- (*) - (indépendant, franchisé, ou affilié)**

Les emplois et fonctions

Définition de l'emploi	Caractéristiques de l'emploi
Esthéticien (ne) hautement qualifié(e)	● Réalisation de techniques de soins esthétiques du visage et du corps ● Réalisation de techniques d'épilation, de coloration, de décoloration des poils ● Réalisation de techniques d'embellissement du regard ● Réalisation de soins des ongles et de prothèses ongulaires ● Réalisation de maquillages du visage et des ongles ● Conseil en image ● Accueil et suivi de la clientèle ● Conseil, vente de prestations esthétiques et de produits cosmétiques, d'hygiène corporelle, de parfumerie et d'accessoires de soins esthétiques ● Mise en valeur des produits, des prestations ● Animation d'un pôle de vente ● Gestion des plannings, des cabines, des espaces de vente, du stock, des encaissements ● Coordination de l'équipe ● Accompagnement d'un stagiaire, d'un nouveau salarié
Chef(fe) d'entreprise ou directeur (trice) ou gérant(e) ou responsable d'institut, de centre de beauté, de parfumerie, de centre d'esthétique spécialisé	● Elaboration ou mise en place des stratégies de l'entreprise ● Responsable du stock ● Management et encadrement du personnel
Animateur(trice) de vente auprès de la clientèle	● Gestion de l'espace de vente ● Présentation et promotion des nouveaux produits, des prestations et des matériels ● Animation de journées de promotion et de vente
Conseiller(ère) en image	● Conseil pour la mise en valeur de la personne
Maquilleur-euse	● Réalisation de tout type de maquillage

L'écriture du référentiel se veut ouverte aux évolutions possibles de la technologie et de la réglementation. L'évolution de la typologie de la clientèle des soins esthétiques a été prise en compte. Les titulaires de ce baccalauréat professionnel auront abordé certaines techniques nouvelles innovantes : le rehaussement des sourcils par exemple sans pour cela en faire des spécialistes.

Le référentiel est présenté en 3 pôles d'activités regroupant les compétences cœur de métier :

- ✓ Pôle 1 : **Prestations de beauté et bien-être visage et corps**
- ✓ Pôle 2 : **Relation et expérience client secteurs Esthétique Cosmétique Parfumerie**
- ✓ Pôle 3 : **Pilotage d'une entreprise secteurs Esthétique Cosmétique Parfumerie**

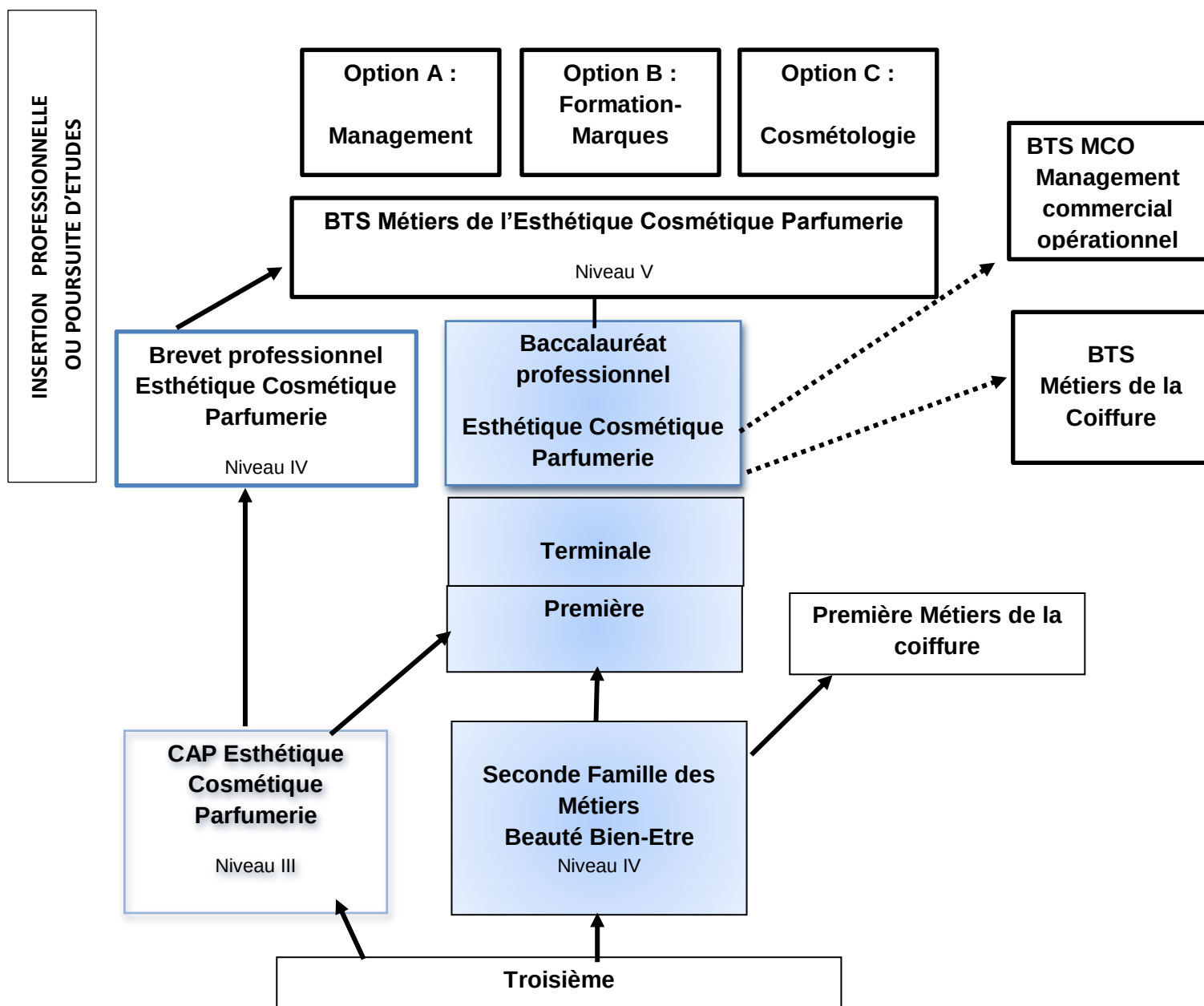
LES EVOLUTIONS ENTRE LES DEUX REFERENTIELS

	Arrêté du 7 avril 2017	Arrêté du 29 décembre 2021
COMPETENCES TERMINALES	16 Compétences terminales déclinées sur 5 pôles	13 compétences terminales déclinées sur 3 pôles
	Pôle 1 Techniques esthétiques visage et corps : 2 compétences	Pôle 1 Prestations de beauté et de bien-être visage et corps : 3 compétences
	Pôle 2 Techniques esthétiques liées aux phanères : 2 compétences	
	Pôle 3 Relation avec la clientèle : 5 compétences	Pôle 2 Relation et expérience client : 5 compétences
	Pôle 4 Relation avec le personnel : 3 compétences Pôle 5 Gestion administrative, technique et financière : 4 compétences	Pôle 3 Pilotage d'une entreprise : 5 compétences
RAP	Secteurs d'activité : Etablissement de balnéothérapie	Secteurs d'activité : Centre de thermalisme
	Aucune évocation de l'emploi de maquilleur	Emploi : Maquilleur (euse) Réalisation de tous types de maquillage
	Réalisation de techniques d'embellissement des cils	Réalisation de techniques d'embellissement du regard : ajout des sourcils pour coloration et rehaussement
	Réalisation de techniques de soin des ongles, de réparation d'ongles, de prothésie onguilaire	Réalisation de techniques de soins des ongles, de prothésie onguilaire : La prothésie onguilaire inclut la réparation d'ongles
	Dans le dossier technique : • Protocole eco-citoyen	Ajouter aux conditions d'exercice dans le dossier technique des pôles 1, 2 et 3 : • les démarches respectueuses de l'environnement • La responsabilité sociétale des entreprises • La santé et la sécurité au travail
	Pôle 3 : Relation avec la clientèle	Pôle 2 : Relation et expérience client La relation avec la clientèle évolue vers la notion d'expérience client
RC	Pôles 4 et 5 : Relation avec le personnel et gestion d'entreprise	Pôle 3 : Pilotage de l'entreprise La notion de pilotage de l'entreprise dans son ensemble en insérant la gestion des ressources humaines
	Ajustement de formulation pour enrichir les connaissances et faciliter le questionnement lors des épreuves	
	S1.1.1.7 Les différents types de peaux - Normale, grasse, alipidique, déshydratée et sensible	S1.1.1.7 Les différents types et états de peaux - Normale, grasse, alipidique - Déshydratée, sensible
	S.1.1.2.3 Différencier les composants : origine et rôle	S1.1.1.2.3 Identifier les principaux composants et préciser l'origine et le rôle
	S1.3.1.1 Appareils et matériels pour l'observation S1.3.1.2 Appareils de soins esthétiques	S.1.1.3.1.1 Appareils connectés et non connectés Sont inclus les appareils pour l'observation
	S3.1.2.6 Les étapes de la vente	S2.1.2.6 Les étapes de la vente Ajout de la limite de connaissances : Intégrer l'omni canal dans le processus de vente
RC	Pôles 4 et 5	Pôle 3 : Pilotage de l'entreprise Les limites de connaissance sont adaptées à la profession et sont à croiser avec les enseignements du programme d'économie-gestion (Epreuve E33) Réglementation matériovigilance

LA CERTIFICATION	<table><tr><th colspan="3">BCP ECP 7 04 2017</th><th colspan="3">BCP ECP R 2022</th></tr><tr><th></th><th>Intitulé épreuve</th><th>coef</th><th></th><th></th><th>coef</th></tr><tr><td>E2</td><td>Adaptations de techniques esthétiques et conduite d'entreprise</td><td>5</td><td>E2</td><td>Pilotage d'une entreprise Secteur esthétique cosmétique parfumerie</td><td>2</td></tr><tr><td>E3</td><td colspan="5">Epreuve professionnelle prenant en compte la formation en milieu professionnel</td></tr><tr><td>E31</td><td>Relation avec la clientèle</td><td>3</td><td>E32</td><td>Relation et expérience client Secteur esthétique cosmétique parfumerie</td><td>3</td></tr><tr><td>E32</td><td>Techniques de soins esthétiques</td><td>5</td><td rowspan="3">E31</td><td>-partie A : étude de situation professionnelle</td><td>4</td></tr><tr><td>E33</td><td>Techniques de maquillage</td><td>2</td><td>-partie B : techniques de soins esthétiques</td><td>5</td></tr><tr><td></td><td></td><td></td><td>-partie C techniques de maquillage, visage et ongles</td><td>3</td></tr><tr><td></td><td></td><td>15</td><td></td><td></td><td>17</td></tr></table>						BCP ECP 7 04 2017			BCP ECP R 2022				Intitulé épreuve	coef			coef	E2	Adaptations de techniques esthétiques et conduite d'entreprise	5	E2	Pilotage d'une entreprise Secteur esthétique cosmétique parfumerie	2	E3	Epreuve professionnelle prenant en compte la formation en milieu professionnel					E31	Relation avec la clientèle	3	E32	Relation et expérience client Secteur esthétique cosmétique parfumerie	3	E32	Techniques de soins esthétiques	5	E31	-partie A : étude de situation professionnelle	4	E33	Techniques de maquillage	2	-partie B : techniques de soins esthétiques	5				-partie C techniques de maquillage, visage et ongles	3			15			17
	BCP ECP 7 04 2017			BCP ECP R 2022																																																						
		Intitulé épreuve	coef			coef																																																				
	E2	Adaptations de techniques esthétiques et conduite d'entreprise	5	E2	Pilotage d'une entreprise Secteur esthétique cosmétique parfumerie	2																																																				
	E3	Epreuve professionnelle prenant en compte la formation en milieu professionnel																																																								
	E31	Relation avec la clientèle	3	E32	Relation et expérience client Secteur esthétique cosmétique parfumerie	3																																																				
	E32	Techniques de soins esthétiques	5	E31	-partie A : étude de situation professionnelle	4																																																				
	E33	Techniques de maquillage	2		-partie B : techniques de soins esthétiques	5																																																				
					-partie C techniques de maquillage, visage et ongles	3																																																				
			15			17																																																				
EPREUVES	Epreuve E2 : Adaptation de techniques esthétiques et conduite de l'entreprise L'épreuve évalue les compétences des pôles 1, 2, 4 et 5. Epreuve écrite ponctuelle d'une durée de 4h au coefficient 5			Epreuve E2 : Pilotage d'une entreprise Evalue les compétences du pôle 3 dans son ensemble. Epreuve écrite ponctuelle d'une durée de 2h au coefficient 2																																																						
	Epreuve E3 Epreuves professionnelles : E 32 : Techniques de soins esthétiques E 33 : Techniques de maquillage			Epreuve E3 : Epreuves professionnelles : - E31 : Prestations de beauté et de bien-être est composée de 3 parties indépendantes qui permettent d'évaluer le pôle 1 dans sa totalité. Le coefficient est de 12. - Partie 1 écrit coefficient 4, durée 3h permet de mobiliser les savoirs associés du pôle 1 dont obligatoirement ceux liés à la conduite d'une prestation UV. - Partie 2 pratique coefficient 5, durée 3h30 permet d'évaluer les techniques de soins esthétiques visage et corps - Partie 3 pratique et orale coefficient 3 durée 2h30 permet d'évaluer les techniques de maquillage visage et ongles																																																						
	E 31 : Relation avec la clientèle Réalisation d'un dossier de minimum 20 pages évalué sur 20 et rendu à une date fixée par le recteur. Entretien oral de 45 minutes			E 32 : Relation et expérience client ; orale de coefficient 3 durée 50 mn 2 situations d'évaluation : -Une prestation orale à partir d'une présentation sous format numérique est suivie d'un entretien (25minutes) Il n'y a pas de dossier à envoyer mais uniquement l'attestation de PFMP ou d'activités professionnelles. -Une simulation de vente ; des sujets incluront l'utilisation d'un appareil de diagnostic connecté (sketch de 25 minutes)																																																						
	E 34 : Economie Gestion			E33 Economie Gestion																																																						
	E35 : PSE			E34 : PSE																																																						
PFMP	22 semaines			22 semaines Avec la possibilité de proposer 3 semaines en fin de 1 ^{ère} pour la préparation du parcours de l'élève en lien avec les modules de terminale																																																						

1- Cadre général de la formation

1-1 Schéma de l'organisation de la filière



Art. D. 337-58 :

Sur décision du recteur prise après avis de l'équipe pédagogique de la classe de l'établissement d'accueil, peuvent également être admis en formation sous statut scolaire des candidats qui ne relèvent pas des articles D. 337-56 et D. 337-57.

Pour ces candidats, la durée de formation requise est soumise à une décision de positionnement prise dans les conditions fixées aux articles D.337-62 et D.337-63. Cette décision peut avoir pour effet de réduire ou d'allonger la durée du cycle. Cependant, pour les candidats justifiant de certains titres, diplômes ou études, cette durée de formation peut être fixée par arrêté du ministre chargé de l'éducation.

Pour le **positionnement** se référer à l'annexe V PFMP du référentiel. Un plan de formation sera proposé aux élèves positionnés.

Evolutions et Cohérence entre les nouveaux diplômes de niveau IV de la filière Soins Personnels

BCP ECP 2017		BCP ECP en blocs R 2022	BP ECP 2019		BCP métiers de la coiffure 2019	
Pôle 1	TECHNIQUES ESTHÉTIQUES VISAGE ET CORPS Soins de beauté et de bien-être	PRESTATIONS DE BEAUTE ET DE BIEN-ETRE Visage et corps	Pôle 1	Prestations de beauté et de bien- être visage et corps	Pôle 1	Conception et réalisation de prestation de coiffure
Pôle 2	TECHNIQUES ESTHÉTIQUES LIÉES AUX PHANÈRES					
Pôle 3	RELATION AVEC LA CLIENTÈLE	RELATION et EXPERIENCE CLIENT Secteurs Esthétique Cosmétique Parfumerie	Pôle 2	Relation client Valorisation et animation de l'entreprise	Pôle 2	Relation avec la clientèle et vente de services et de produits
Pôle 4	RELATION AVEC LE PERSONNEL	PILOTAGE d'une ENTREPRISE Secteurs Esthétique Cosmétique Parfumerie	Pôle 3	Vie et gestion de l'entreprise	Pôle 3	Pilotage d'une entreprise de coiffure
Pôle 5	GESTION TECHNIQUE, ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE					

1-2 Les horaires d'enseignement : cf. Arrêté du 21 novembre 2018

	Seconde Professionnelle 30 semaines	Première Professionnelle 28 semaines	Terminale Professionnelle 26 semaines	Total sur 3 ans
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS	450	420	390	1 260
Enseignement professionnel	330	266	260	856
EP et français en co-intervention (a)	30	28	13	71
EP et maths-sciences en co-intervention (a)	30	14	13	57
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52	108
Prévention-santé-environnement	30	28	26	184
Economie-gestion	30	28	26	84
ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	360	336	299	995
Français, histoire-géographie et EMC	105	84	78	267
Mathématiques	45	56	39	140
Langue vivante A	60	56	52	168
Physique - chimie	45	42	39	126
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26	84
EPS	75	70	65	210
CONSOLIDATION, A.P ACCOMP. ORIENT.	90	84	91	265
TOTAL DES HEURES	900	840	780	2 520
PFMP	4 à 6 semaines	6 à 8 semaines	8 semaines	18 à 22 semaines

Le programme d'économie-gestion est celui des baccalauréats professionnels du secteur de la production, défini par l'arrêté du 3 avril 2019.

Le programme de mathématiques relève du groupement C

Le programme de sciences est rattaché au groupement 5

(Arrêté du 3-2-2020 - J.O. du 5-2-2020 pour les 1ère R2020 et tale R2021)

Une répartition hebdomadaire pour l'enseignement professionnel se traduit ainsi :

	Seconde Professionnelle	Première Professionnelle	Terminale Professionnelle
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS totaux	15	16	15
Enseignement professionnel	11	9,5	10
EP et français en co-intervention	1	1	0,5
EP et mathématiques-sciences en co-intervention	1	0,5	0,5
Réalisation d'un chef d'œuvre	0	2	2
Prévention-santé-environnement*	1	1	1
Economie-gestion*	1	1	1

* Se référer aux programmes d'enseignements généraux

Organisation des enseignements

En BCP, les enseignants d'esthétique cosmétique interviennent très majoritairement pour la mise en œuvre des compétences des 3 pôles, cependant :

- L'enseignant d'économie gestion a en charge les enseignements du pôle 3 liés à la gestion d'entreprise, à hauteur d'1h par semaine en première et en terminale.
Il peut également intervenir en concertation avec l'enseignant d'esthétique cosmétique pour certains contenus du pôle 2.
Ainsi, il conviendra de construire le plan de formation en étroite complémentarité entre l'enseignant d'économie-gestion et les enseignants d'esthétique cosmétique.

Il est préconisé que ce soit le même enseignant qui intervienne en économie gestion épreuve E33 et sur le pôle 3.

- L'enseignement de la biologie est assuré par les enseignants d'esthétique cosmétique. Cependant selon les ressources et compétences présentes dans l'établissement cet enseignement peut être confié à un enseignant de biotechnologie santé environnement, (de préférence celui qui enseigne la PSE).

Accueil clientèle :

Un temps destiné à l'accueil d'une clientèle extérieure est préconisé à partir de la classe de 1^{ère} BCP, sans dépasser 4 heures mensuelles. Il est nécessaire de privilégier l'acte pédagogique et non la prestation de service.

1-3 L'accueil des élèves en seconde Famille des métiers de la beauté et du beauté-être

Cf le vadémécum de la famille des métiers de la beauté et du bien-être

L'équipe pédagogique veillera à mettre en œuvre la circulaire n° 2016-055 du 29 mars 2016 « réussir l'entrée au LP ».

1 - Améliorer la transition entre la classe de troisième et le lycée professionnel pour mieux informer et préparer les collégiens(ne)s et leurs familles sur les métiers et les spécificités de la formation professionnelle

2 - Accueillir les élèves afin de favoriser leur intégration et marquer leur entrée dans la voie professionnelle, expliciter les attentes de l'équipe pédagogique, les sensibiliser aux compétences et aux comportements attendus au lycée et en milieu professionnel

→ Journées d'intégration pour les élèves de seconde

3 - Rendre les choix d'orientation plus réversibles pour confirmer, consolider ou ajuster le projet du jeune, élément déterminant pour sa réussite et sa persévérance scolaire dans le cadre de la famille des métiers de la Beauté et du Bien-être

→ Respect des préconisations du vade-mecum de la famille des métiers de la Beauté et du Bien-être

→ Lorsqu'un établissement scolaire propose un seul diplôme de la famille de métiers BBE, le plan de formation prend en compte obligatoirement, en seconde les compétences communes définies dans la famille des métiers.

4 - Mieux préparer l'élève aux périodes de formation en milieu professionnel

→ Semaine de préparation de la première PFMP

→ En seconde, une des PFMP peut se dérouler dans le secteur de la coiffure en cohérence avec le projet du jeune

5 – Mise en œuvre de la Transformation de la Voie Professionnelle

→ L'accompagnement renforcé

→ Les modules de la classe de terminale : insertion professionnelle ou poursuite d'études

→ La mobilité européenne et/ou internationale

→ La co-intervention

→ Le chef d'œuvre

6 – les compétences communes de la classe de seconde de la famille des métiers BBE ;

la numérotation des compétences est actualisée au regard du présent référentiel.

COMPETENCES COMMUNES Famille des métiers de la beauté et du bien-être	BCP Esthétique Cosmétique Parfumerie Evolution de la numérotation des compétences avec le présent référentiel
1-Accueillir et fidéliser la clientèle en vue d'une prestation et/ou d'une vente en beauté et bien-être • Adopter une attitude professionnelle • Créer une relation client • Identifier les besoins et attentes • Conseiller et vendre	C21 Accueillir et prendre en charge la clientèle C21.1 Adopter une posture professionnelle C21.2 Créer les conditions d'accueil C21.3 Conduire un dialogue C21.4 Veiller au confort de la clientèle tout au long de la prestation
	C21.6 Concevoir, renseigner et mettre à jour un fichier client
	C22 Analyser les attentes de la clientèle et élaborer un parcours client C22.1 Repérer les attentes, les besoins et les motivations de la clientèle
	C23 Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques C23.1 Reformuler les besoins de la clientèle C23.2 Sélectionner des produits ou des services adaptés aux attentes C23.3 Argumenter la sélection C23.4 Répondre aux objections C23.6 Conclure la vente C33 Communiquer avec différents interlocuteurs
2-Mettre en œuvre des prestations beauté et bien-être dans une démarche respectueuse de l'environnement • Réaliser un diagnostic • Organiser son activité • Réaliser des activités simples	C11 Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques C11.2 Réaliser des soins esthétiques du visage, cou, décolleté en utilisant (sans traitements spécifiques): - des techniques manuelles - des produits cosmétiques - des appareils C11.3 Réaliser des soins esthétiques du corps (du dos), des mains et pieds en utilisant : - des techniques manuelles - des produits cosmétiques - des appareils C12 Adapter et mettre en œuvre des protocoles de maquillage du visage et des ongles C12.2 Réaliser des maquillages visage (jour et flash) C12.5 Réaliser des maquillages des ongles classiques C13 Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères C13.1. Réaliser des épilations : - visage - membres supérieurs et inférieurs C13 .4 Réaliser : - un soin esthétique des ongles
3-Evaluer la satisfaction de la clientèle	C25 Evaluer la satisfaction de la clientèle C25.1 Analyser le résultat d'un protocole, d'une technique C25.2 Identifier les indicateurs de satisfaction et de non-satisfaction

4-Mettre en place et animer des actions de promotions	C24 Mettre en place et animer des actions de promotions de produits et de prestations de service C24.1 Présenter des produits sur un stand, dans une vitrine, sur un linéaire C24.2 Exploiter les éléments de valorisation d'un support publicitaire pour promouvoir un produit, une prestation
5-Aménager les espaces de travail	C34 Installer et gérer des espaces de travail C34.1 Installer et gérer des espaces de travail

Lien parcours magistère Famille des métiers de la beauté et du bien-être

<https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=1519§ion=49>

1-4 L'accueil des jeunes hommes en formation

Un entretien préalable à l'inscription en seconde famille des Métiers Beauté Bien-être ou lors des affectations en classe de première, avec le ou la jeune et ses parents ou responsables légaux doit permettre de présenter la formation, ses particularités et ses obligations.

Il s'agira de :

- définir lors de cet entretien l'attitude à adopter lors des séances des techniques esthétiques
 - les TP se déroulent en binôme : un esthéticien ou une esthéticienne et une modèle
 - pour les jeunes hommes :
 - soit une élève accepte d'être modèle avec autorisation des parents pour les mineurs
 - soit le jeune homme s'engage à venir avec un modèle lors des séances de techniques professionnelles préconisées par l'enseignant.
 - de s'assurer que le jeune homme accepte également d'être modèle pour certaines situations

1-5 Le règlement d'examen

Baccalauréat Professionnel spécialité Esthétique Cosmétique Parfumerie			Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public		Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles		Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité
Épreuves	Unités	Coef.	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode
E1 - Épreuve scientifique et technique		3					
Sous-épreuve E11 : Mathématiques	U 11	1,5	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1h	CCF
Sous-épreuve E12 : Physique- chimie	U 12	1,5	CCF		Ponctuel écrit et pratique	1h	CCF
E2 - PILOTAGE D'UNE ENTREPRISE Secteurs Esthétique Cosmétique Parfumerie	U 2	2	Ponctuel Ecrit	2h	Ponctuel Ecrit	2h	CCF
E3 - Épreuves Professionnelles prenant en compte la formation professionnelle*		17					
Sous-épreuve E31 : PRESTATIONS DE BEAUTE ET DE BIEN-ETRE VISAGE ET CORPS	U31	12					
Partie A : étude de situations professionnelles		4	CCF		Ponctuel écrit	3h	CCF
Partie B : techniques de soins esthétiques visage et corps		5	CCF		Ponctuel pratique	3h30	
Partie C : techniques de maquillage visage et ongles		3	CCF		Ponctuel pratique et oral	2h30	
Sous-épreuve E32 : RELATION et EXPERIENCE CLIENT Secteurs Esthétique Cosmétique Parfumerie	U 32	3	CCF		Ponctuel oral	50 min	CCF
Sous-épreuve E33 : Économie – gestion	U 33	1	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF
Sous-épreuve E34 : Prévention santé environnement	U 34	1	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF
E4 - Épreuve de langues vivantes	U 4	2	CCF		Ponctuel écrit et oral	1h + 10 min	CCF
E5 - Épreuve de français, histoire-géographie et enseignement moral et civique		5					
Sous-épreuve E51 : Français	U 51	2,5	Ponctuel écrit	3h00	Ponctuel écrit	3h00	CCF
Sous-épreuve E52 : Histoire-géographie et enseignement moral et civique	U 52	2,5	Ponctuel écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30	CCF
E6 - Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques	U 6	1	CCF		Ponctuel écrit	2h	CCF
E7 - Épreuve d'éducation physique et sportive	U 7	1	CCF		Ponctuel pratique		CCF
Épreuves facultatives (1)							
EF1	UF 1		ponctuel				
EF2	UF 2						

*** Epreuves professionnelles**

-(1) Le candidat peut choisir une ou deux unités facultatives parmi les unités possibles, les conditions sont fixées par la réglementation en vigueur. La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Elle a une durée de 25 min. dont 5 min. de préparation. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention

S'agissant de l'évaluation du chef-d'œuvre, présenté uniquement par les candidats scolaires des établissements d'enseignement public et privé (sous ou hors contrat) et les candidats apprentis, sont pris en compte les points d'écart par rapport à 10 sur 20 affectés du coefficient 2. S'ils sont supérieurs, ils abondent le total général des points servant au calcul de la moyenne générale conditionnant l'obtention du diplôme ; s'ils sont inférieurs, ils viennent en déduction de ce total général. Aucun coefficient d'épreuve ou sous-épreuve du règlement d'examen n'est modifié. Les modalités de l'évaluation du chef d'œuvre au baccalauréat professionnel sont définies par l'arrêté du 20 octobre 2020 définissant les modalités de l'évaluation du chef-d'œuvre prévue à l'examen du baccalauréat professionnel.

Epreuve de contrôle à partir de la session 2022 : décret n° 2021-1524 du 25 novembre 2021 portant modification des dispositions du code de l'éducation relatives à l'épreuve de contrôle au baccalauréat professionnel

2- Stratégie globale de formation :

2.1 Le projet pédagogique :

Le projet pédagogique de formation est le fruit d'une réflexion collective au sein d'une équipe. Il prend en compte l'apport de chaque discipline dans le développement des compétences* attendues en fin de formation. Il place l'élève au cœur de ses apprentissages en donnant du sens aux enseignements et en visant son autonomie, sa capacité d'analyse et d'adaptation en vue d'une insertion professionnelle ou d'une continuité d'études réussies.

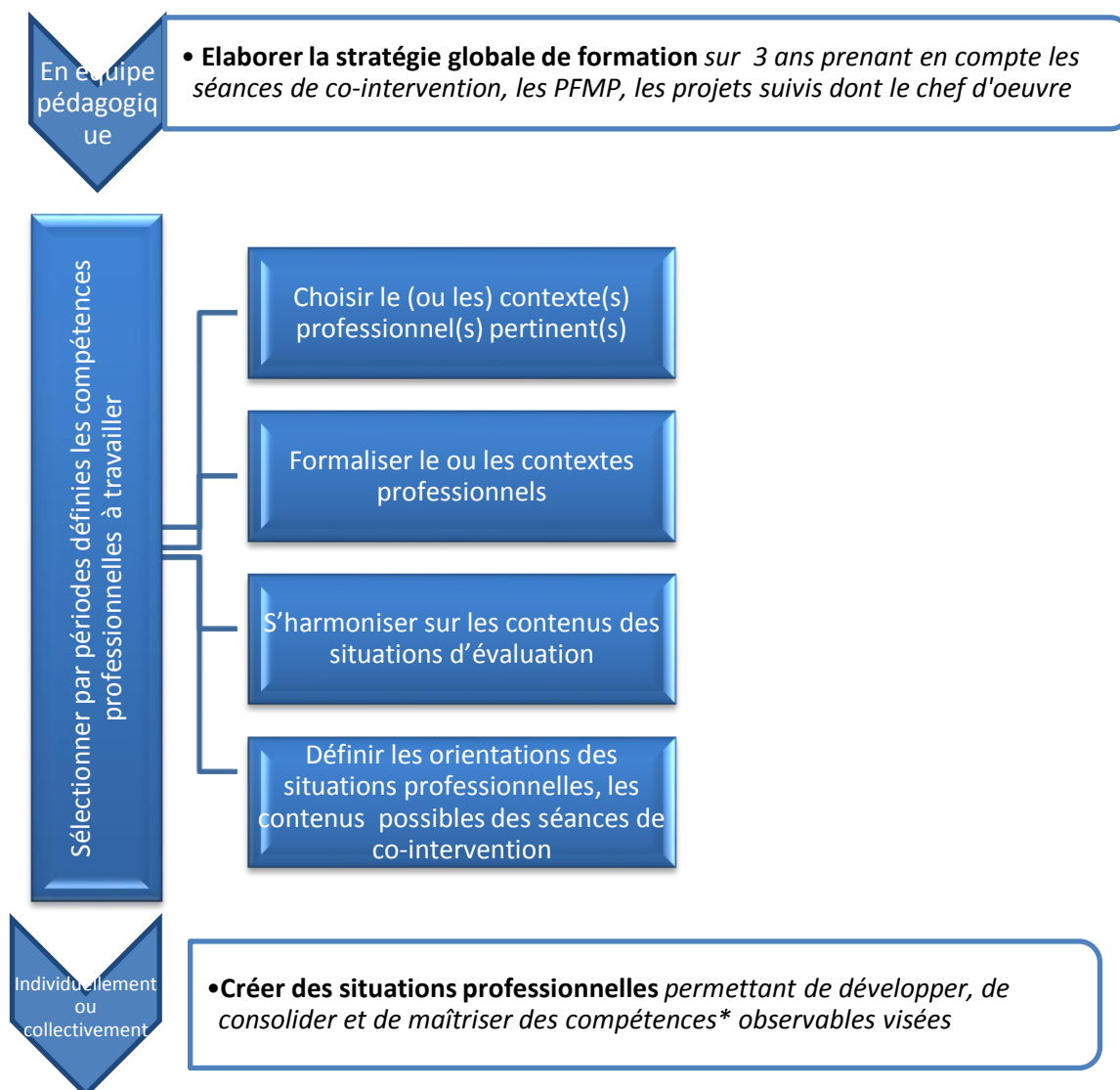
Le projet pédagogique précise pour un cycle de 3 ans :

- La progressivité d'acquisition des compétences terminales prenant en compte l'exploitation des PFMP
- Des séances de co-intervention
- Du projet de chef d'œuvre défini à partir de la classe de première
- Les périodes de CCF
- Les objectifs visés au travers de contextes et les situations issus du domaine professionnel.

Il est rappelé que dès la classe de seconde professionnelle, les enseignants visent l'acquisition des compétences du baccalauréat professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie.

2.2 Démarche pédagogique préconisée

Le référentiel du BCP ECP est construit en mettant en avant l'approche par compétences.



***Compétence** : d'après la CNCP : « une compétence se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable dans un contexte donné (compte tenu de l'autonomie, des ressources mises à disposition) ». Rapport 2015-078 de l'IGEN introduction des blocs de compétences dans les diplômes professionnels de novembre 2015.

Elaboration d'un contexte professionnel :

Afin de professionnaliser les activités et donner ainsi du sens aux enseignements, il est nécessaire de faire travailler les élèves à partir de **contextes d'entreprises variés et approfondis**,

Le contexte professionnel décrit les conditions dans lesquelles l'élève est placé. Il est le plus proche possible d'une réalité professionnelle et englobe un ensemble d'informations notamment sur :

- L'entreprise : taille, type, situation géographique, coordonnées, horaires d'ouvertures, description des locaux...
- Le personnel : nombre, qualification, contrats
- La typologie de la clientèle, ses habitudes, son pouvoir d'achat
- Les prestations proposées, tarifs, spécificités
- Les projets de l'entreprise
- ...

Le contexte permet d'introduire les connaissances relatives au milieu professionnel et la complexité des interactions. Le contexte doit être enrichi par des documents professionnels (référéncés et datés) : plaquettes, articles de presse, notices, protocoles, plan, enquête de satisfaction, fichier clientèle, CV....

Il doit être assez large pour permettre une déclinaison en plusieurs situations professionnelles en esthétique et en économie-gestion. En effet, afin de permettre à l'élève de faire des liens entre ses enseignements et d'avoir une vision globale de l'activité d'une esthéticienne, il est souhaitable que l'équipe pédagogique aborde le même contexte.

Elaboration d'une situation professionnelle :

La situation professionnelle place l'élève au cœur de ses apprentissages. Elle complète les éléments du contexte, fixe le ou les activités à réaliser par l'élève. Elle permet de mener une analyse qui mettra en évidence les liens entre savoirs, savoirs faire et savoir être. La place de l'élève dans la situation professionnelle évolue au fil de la formation, les activités demandées se complexifient et lui permet de gagner en autonomie.

2.3 Exemples de mise en application : contexte professionnel

En classe de seconde Famille des Métiers de la Beauté et du Bien être

CONTEXTE : Espace beauté bien-être

Cet espace, en activité depuis 4 ans, est situé dans la rue commerçante d'une ville en zone rurale. Il a une superficie d'environ 60 m². Un espace est dédié aux prestations de coiffure, un autre aux prestations d'esthétique cosmétique et un espace commun est prévu pour l'accueil de la clientèle. Mathilde, titulaire du Baccalauréat professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie et Caroline titulaire du brevet professionnel coiffure sont associées depuis la création de l'entreprise. La clientèle, aussi bien masculine que féminine, est diversifiée, allant des enfants aux personnes âgées.

Source : <https://www.ajtendance.fr>



L'esprit de l'espace beauté bien-être

Accueil personnalisé
Qualité professionnelle pour tous
Équipe attentive au bien-être de la clientèle

Services +

Carte de fidélité gratuite et familiale
Avec ou sans rendez-vous (selon disponibilité)
Ouverture de 9h à 19h en semaine
Espace éco-labélisé
RDV en ligne

Typologie de la clientèle

Politique de communication

Vitrine – Flyers
Site internet : www.espacebeautebienetre.com
Réseaux sociaux : <https://www.facebook.com/espacebeautebienetre/com>



Accès PMR

Source : <https://www.serenne.com/store/Signalisation/Panneaux-et-autocollants-specifiques/Panneaux-et-autocollants-handicapes-et-accessibilite/3161-Pictogramme-handicapes-et-accessibilite-rampe-d-acces-PMR>

MARQUES PROPOSEES

Espace coiffure



Source : www.lacollecteducoiffeur.fr

Espace Beauté Mary Cohr : marque leader sur le marché de l'esthétique, marque de Soins de Beauté qui préserve la planète. Une entreprise engagée dans le domaine de l'Environnement



Source : www.marycohr.com

Source : www.probeauticinstitut.com

Source : www.angelys-beaute-tonnerre.fr/perron-rigot/

Tarifs des prestations

EPILATIONS			BEAUTE DES MAINS ET DES PIEDS			SOINS VISAGE & CORPS (GUINOT)		
EVENTAIL - Sans Carte			EVENTAIL - Sans Carte			EVENTAIL - Sans Carte		
Sourcils	4,5 €	8 €	Manucure	15 €	25 €	SOINS NETTOYANT :		
Lèvres	4,5 €	8 €	Démaquillage	3 €	3 €			
Menton	4,5 €	8 €	Pose de Vernis	4 €	6 €			
Joues	4,5 €	8 €	Modelage	4 €	7 €	Hydraclean 30 Min	25 €	35 €
Nez	4,5 €	8 €	Beauté des pieds	20 €	30 €	Purifiant 30 Min	25 €	35 €
Aisselles	4,5 €	9 €	YUMI FEET	35 €	45 €	Soin dos purifiant	30 €	40 €
Avant-Bras	6 €	12 €	Déco ongles	1,5 €	2,5 €	SOINS ECLAT :		
Bras complet	9 €	16 €						
Ventre ou Fesses	6 €	12 €	VERNIS SEMI PERMANENT (Mains ou pieds)			Hydrapeeling (Toutes peaux)	93 €	103 €
Demi jambes	6 €	13 €				SOINS ANTI-AGE :		
Cuisses	6 €	13 €						
Maillot simple	4,5 €	11 €				Hydradermie 60 Min	65 €	78 €
Maillot Playa	9 €	16 €	Couleur	15 €	25 €	Soin âge logic 60 Min	79 €	89 €
Maillot Brésilien	17 €	24 €	French	20 €	30 €	Soin âge summum	88 €	98 €
Maillot Olé-Olé	19 €	26 €	Dépose	5 €	8 €	SOINS LIFTING :		
Dose anti-repousse (par zone)	4,50 €	7 €	Dépose + Soin Nourrissant	9,5 €	13 €			
MISE EN BEAUTE DES YEUX			Gainage gel	33 €	43 €			
			RELAXATION CORPS			Hydradermie lift	76 €	88 €
						Soin Eyes logic	48 €	58 €
						Lift Summum	93 €	105 €
Permanente des cils	27 €	37 €	Détendez-vous l'esprit	5 €	10 €	La Carte Eventail, pensez-y !		
			Lâchez prise ! (20min)	14 €	25 €			
			No Stress ! (30min)	23 €	33 €			
			Détendez-vous ! (45min)	30 €	40 €			
			Instant Cocooning ! (1h)	46 €	56 €	Pour faire des économies toute l'année et		
			Gommage zone du corps	15 €	25 €			

CONTEXTE PROFESSIONNEL INSTITUT Espace Beauté Bien être : SOINS DOS RELAXANT				
Compétence commune BBE 2 mettre en œuvre des prestations beauté bien être dans une démarche respectueuse de l'environnement			Compétences communes BBE 1 accueillir et fidéliser la clientèle en vue d'une prestation beauté bien être et 3 évaluer la satisfaction de la clientèle	
COMPETENCES Pôle 1 C11 Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques corps			COMPETENCES Pôle 2 C21 Accueillir et prendre en charge la clientèle C25 Evaluer la satisfaction de la clientèle	
SITUATION PROFESSIONNELLE : Stagiaire à l'institut, en fin de seconde bac pro, pour une durée de 4 semaines, vous serez amené à réaliser des soins sur la clientèle. Mme Rossignol, cliente fidèle en soin visage, découvre les soins dos sur la carte de soins. Très stressée et tendue, elle demande des précisions sur ce soin. Sophie, tutrice, vous demande de réaliser un soin dos relaxant.				
OBJECTIFS DE LA SEQUENCE : - Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soin du dos relaxant - Accueillir et prendre en charge la clientèle - Evaluer la satisfaction de la clientèle				
Pré requis : Installation et gestion du poste de travail Hygiène générale Adaptation du protocole de soin visage Organisation générale du corps humain et schéma du squelette			Classe : Seconde bac pro	
			Durée : 12H	
POLE 1 : TECHNIQUES ESTHETIQUES CORPS			POLE 2 : RELATION ET EXPERIENCE CLIENT	
Compétences observables	Biologie	Technologie liée aux techniques de soins esthétiques du corps	Technologie liée à l'utilisation des appareils	Compétences observables
C11.3 Réaliser des soins esthétiques relaxant du dos			C21.1 Adopter une posture professionnelle	
		S1.1.2.2.2 Adapter les différents protocoles au regard du diagnostic posé		C25.1 Analyser le résultat d'un protocole, d'une technique
Mise en œuvre des techniques manuelles	S.1.1.2.1.1 annoter un schéma des principaux muscles du dos	S.1.1.2.2.1 Installer son poste de travail en soin du corps S1.1.2.2.2 Décrire les différentes techniques manuelles de bien-être, de confort		Appréciation et analyse des écarts entre le résultat obtenu et le résultat attendu
Mise en œuvre de l'appareil vibrant corps			S1.1.3.1.1 Technologie liée à l'utilisation de l'appareil vibrant corps	
Mise en œuvre des produits cosmétiques d'enveloppement		S1.1.2.2.3 Technologie liée à l'utilisation des produits cosmétiques pour l'enveloppement		
C11.1 Elaborer un programme de soins relaxant pour le dos				
		S1.1.2.2.2 Elaborer un programme de soins esthétiques corps en fonction du diagnostic établi		

SEQUENCE / LE SOIN DOS RELAXANT Cette séance est réalisée à la suite de la séance 1 qui analyse le contexte professionnel institut paris 8ème, la situation professionnelle et adapte le protocole au regard du diagnostic posé

SEANCE N°2 / OBJECTIF : REALISER UN SOIN DOS RELAXANT METTANT EN ŒUVRE LES TECHNIQUES MANUELLES

<u>COMPETENCES OBSERVABLES</u>			<u>SAVOIRS ASSOCIES</u>	
➤ C11.3 Réaliser des soins esthétiques du corps ➤ C21.1 Adopter une posture professionnelle ➤ C21.2 Créer les conditions d'accueil ➤ C21.4 Veiller au confort de la clientèle tout au long de la prestation			S1.1.2.2.1 Installer son poste de travail en soins du corps S1.1.2.2.2 Décrire les différentes techniques manuelles relaxantes sur le dos S1.1.2.1.1 Annoter un schéma des principaux muscles du dos	
ETAPES DUREE	OBJECTIFS OPERATIONNELS	ACTIVITES PROFESSEUR	ACTIVITES ELEVES	OUTILS PEDAGOGIQUES
1/ 10mn	➤ Organiser et installer de façon rationnelle son poste de travail		➤ Installer son poste de travail en soins du corps.	➤ Mettre à disposition les instruments et les produits
2/ 5mn	➤ Enoncer l'objectif : Réaliser les techniques manuelles relaxantes sur le dos	➤ Initier les échanges sur le résultat attendu des techniques manuelles relaxantes	➤ Participer, formuler ➤ Ecrire au tableau les réponses (Énoncer l'objectif)	➤ Tableau
3/ 2 x 10 mn	➤ Réaliser des techniques manuelles sur le dos dans un but de relaxation	➤ Vérifier le travail des binômes (gestuelle, appui et rythme des manœuvres)	➤ L'esthéticienne réalise des techniques manuelles ➤ Modèle /client donne son avis oralement sur le résultat attendu des manœuvres relaxantes	
4/ 2 x 30 mn	➤ Réaliser les différentes techniques esthétiques relaxantes pour le soin du dos	➤ Enoncer les consignes des observations du support vidéo : repérer le rythme et l'appui des techniques ➤ Lancer la vidéo	➤ Noter leurs observations individuellement	➤ Vidéoprojecteur

		➤ Initier la comparaison ➤ Vidéo projeter les techniques manuelles une par une, écrire le nom des manœuvres au tableau au fur et à mesure de l'avancée du modelage ➤ Accompagner, corriger le geste	➤ Etablir la comparaison entre le travail réalisé et la vidéo Sothys ➤ Réaliser chaque manœuvre ➤ Compléter la fiche satisfaction client en coévaluation 2^{ème} tour	➤ Vidéo Sothys (8 manœuvres) ➤ Tableau ➤ Fiche d'évaluation de la satisfaction de la clientèle à remplir par le modèle/client
5/ 10mn	➤ Décrire les différentes techniques esthétiques relaxantes pour le soin du dos	➤ Présenter le travail à faire à la maison (clé USB, trace écrite) À partir de la vidéo et du travail en classe, nommer et décrire les différentes manœuvres	Dans la partie classe ➤ Prendre connaissance des consignes de travail et noter sur son agenda	➤ Trace écrite ➤ Clé USB (vidéo Sothys)
6/ 15mn	➤ Annoter un schéma des principaux muscles du dos	➤ Enoncer la consigne de travail : A l'aide des techniques manuelles réalisées sur le dos, du schéma des muscles du dos et de la liste des noms des principaux muscles annoter le schéma. Distribuer le schéma à annoter ➤ Animer la mise en commun	➤ Annoter le schéma en binôme ➤ Un binôme annote le schéma en correction au tableau, en mettant en évidence le lien entre techniques manuelles et caractéristiques des muscles ➤ Remettre en état son poste de travail et se rhabiller	➤ Noter au tableau la consigne ➤ Distribuer la trace écrite à compléter

Autre exemple de contexte professionnel : en classe de terminale BCP ECP



SOTHYS, L'INSTITUT DE BEAUTE

128 RUE DU FAUBOURG SAINT HONORE

75008 PARIS

TEL / 01 53 93 91 53

Site : www.institutsothysparis.com

OUVERTURE DU LUNDI AU SAMEDI DE 10H à
19H30



Typologie de la clientèle

65 % de femmes (25/60 ans)

20 % d'hommes (époux des clientes)

15 % d'adolescents

Catégories Socio Professionnelles

Cadres supérieurs,

Dirigeants,

Ingénieurs,

fréquentent le quartier dans le cadre
de leur travail ou de leurs loisirs

Agencement de l'espace

Institut de beauté et du bien-être raffiné, intime et convivial

Superficie 100 m², 2 cabines polyvalentes et des espaces : accueil / vente,
make up bar, nail bar, tisanerie

Prestations

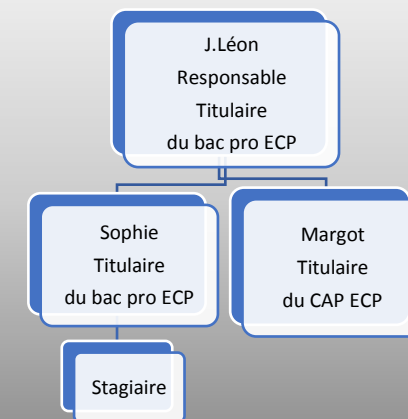
Soins innovants d'exception

Soins visages (de 50 à 150 €), Soins corps (de 120 à 180€), Manucurie (60€),
Beauté des pieds (60€), Epilations (de 30 à 80€), Maquillage (de 50 à 100€)

Une analyse de l'activité de l'institut fait apparaître une demande :

- pour la clientèle féminine : soins axés sur l'hydratation, l'anti-âge et une sélection de soins riches et variés de bien-être
- pour la clientèle masculine : soins des mains et relaxant du visage
- pour les adolescents : soins purifiants visage et dos

Organigramme du personnel



CONTEXTE PROFESSIONNEL INSTITUT PARIS 8^{ème} : Clientèle masculine

COMPETENCE Pôle 1

- C11 : Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques
- C13 : Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères

COMPETENCES Pôle 2

- C21 Accueillir et prendre en charge la clientèle
- C22 : Analyser les attentes de la clientèle
- C23 : Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques
- C25 : Evaluer la satisfaction de la clientèle

COMPETENCE Pôle 3

- C 31 : gérer les ressources humaines
- C34 : Installer et gérer des espaces de travail

SITUATION PROFESSIONNELLE :

Mme Léon, responsable de l'institut Sothys, souhaite élargir ses offres de prestations à la clientèle masculine très soucieuse aujourd'hui de leur apparence. Elle souhaite acquérir le local adjacent à l'institut et aménager un espace homme.
Lors d'une PFMP de terminale, vous participez à la réflexion sur de nouvelles prestations et sur l'aménagement général et spécifique de ce futur espace homme.

OBJECTIFS DE LA SEQUENCE :

- Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques pour la clientèle masculine
- Accueillir et prendre en charge la clientèle masculine
- Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques adaptés à cette clientèle
- Evaluer la satisfaction de la clientèle
- Installer et gérer des espaces de travail adaptés

Pré requis :

- Installation et gestion du poste de travail, hygiène générale
- Adaptation du protocole de techniques esthétiques à la clientèle féminine
- Réalisation de techniques esthétiques de soins visage et corps, de techniques esthétiques liées aux phanères sur une clientèle féminine
- Technologie des techniques et des appareils
- Présentation des caractéristiques de la peau et les facteurs de variations de la femme
- Installer et gérer les espaces

Classe : En fonction des compétences abordées précédemment au cours de la formation, concernant la clientèle masculine

POLE 1 TECHNIQUES ESTHETIQUES SOINS VISAGE ET CORPS			POLE 1 TECHNIQUES ESTHETIQUES LIEES AUX PHANERES	POLE 2 RELATION ET EXPERIENCE CLIENT		POLE 3 PILOTAGE DE L'ENTREPRISE
Compétences observables	Biologie	Technologie liée aux techniques esthétiques	Compétences observables	Compétences observables	Technologie liée aux produits cosmétiques	Compétences observables
C11.2 Réaliser des soins esthétiques du visage C11.3 Réaliser des soins esthétiques du corps			Adapter un protocole lié aux phanères	C21.1 Adopter une posture professionnelle		C34 Installer et gérer des espaces de travail
	S1.1.1.1.5 : Présenter les caractéristiques de la peau de l'homme et les facteurs de variation	S1.1.1.2.2 / S1.1.2.2.2 Adapter les différents protocoles au regard du diagnostic posé pour une clientèle masculine	C13.1 Réaliser des épilations	C21.2 Créer les conditions d'accueil		Savoirs associés liés à l'installation et à la gestion des espaces de travail
				C21.3 Conduire un dialogue		S3.4.1.2 Agencement et aménagement des espaces et des postes de travail
Mise en œuvre des techniques manuelles, des produits cosmétiques, des appareils adaptés à la clientèle masculine		S1.1.1.2.3 Analyser une gamme de produits en vue de formuler des conseils	C13.4 Réaliser un soin esthétique des ongles	C21.4 Veiller au confort de la clientèle masculine		S3.4.1.3 Ambiance des lieux de travail
				C21.5 Commenter la prestation au cours des différentes phases		
C11.1 Elaborer un programme de soins visage ou corps adapté au diagnostic posé et à la clientèle masculine				C22.1 Repérer les attentes, les besoins et les motivations de la clientèle C22.2 Présenter un bilan des attentes, des besoins et des motivations de cette clientèle en vue de la vente ou des conseils à l'utilisation de produits de prestations esthétiques		
		S1.1.1.2.2 / S1.1.2.2.2 Elaborer un programme de soins esthétiques en fonction du diagnostic établi		C23 Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques	S2.1.2.2 Les produits de rasage	C31 Gérer les ressources humaines
				C25.1 Analyser le résultat d'un protocole, d'une technique Appréciation et analyse des écarts entre le résultat obtenu et le résultat attendu		Appliquer les règles juridiques et rédactionnelles d'une offre d'emploi

2.4 Le suivi de l'acquisition des compétences

La démarche pédagogique préconisée nécessite un outil de suivi de l'acquisition des compétences professionnelles du diplôme pour chaque élève en centre de formation et en milieu professionnel. Il nécessite une concertation de l'équipe pédagogique. Cet outil renforce l'implication du jeune dans sa formation. Il est l'appui du parcours de formation de l'élève. Il sera utile pour renseigner le Livret Scolaire des Lycées. Il est préconisé, en académie de travailler les attendus de chaque niveau de maîtrise des 13 compétences.

2.5 L'accompagnement renforcé

Consolidation, Accompagnement Personnalisé Accompagnement à l'Orient.	Classe de seconde	Classe de première	Classe de terminale	TOTAL
	90 h	84h	91h	265 h/3 ans

cf **les vadémécums** : Consolidations des acquis et accompagnement personnalisé, l'accompagnement à l'orientation en voie professionnelle, le module insertion professionnelle, le module poursuite d'étude

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/fam_metiers_et_R_pedagogiques/32/0/Vade-mecum_consolidation_et_AP_1081320.pdf

Accompagnement à l'orientation en voie professionnelle
<https://eduscol.education.fr/document/3165/download>

Module de préparation à l'insertion professionnelle <https://eduscol.education.fr/document/1930/download>

Module de préparation à la poursuite d'études <https://eduscol.education.fr/document/1926/download>

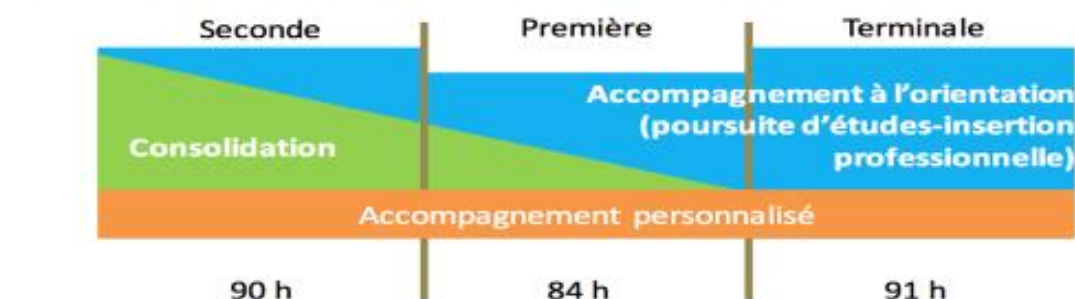
Aménagements de la classe de terminale du BCP : co-intervention, atelier philosophie et modules de poursuite d'études et de préparation à l'insertion professionnelle note de service du 1-03-2021
<https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo15/MENE2109013N.htm> BO 15 du 15 avril 2021

Dispositif d'accompagnement renforcé :

Consolidation des acquis

accompagnement personnalisé

Accompagnement à l'orientation (Vadémécum spécifique)



Exemple d'organisation des trois volets de l'accompagnement renforcé donné aux élèves du cycle baccalauréat professionnel
L'élève bénéficie d'un accompagnement renforcé

L'accompagnement à l'orientation durant la classe de première doit permettre au jeune d'élaborer son projet d'orientation professionnelle afin de se positionner sur le module « insertion professionnelle » ou le module « poursuite d'études » en terminale.

L'annexe V (PFMP) du référentiel, prévoit la possibilité de consacrer 3 semaines des 22 semaines de PFMP, en fin de la classe de première, à la préparation du parcours de l'élève.

Si l'élève souhaite s'insérer dans la vie professionnelle après l'obtention de son diplôme, ces trois semaines contribuent à sa professionnalisation développant les compétences terminales du BCP Esthétique Cosmétique Parfumerie, avec une période dans des centres esthétiques proposant des activités esthétiques visage et corps, des activités de vente en esthétique cosmétique ou des activités plus spécifiques en prothésie onguilaire, embellissement du regard ou des activités de « make up artist »....

Si l'élève envisage une poursuite d'études après l'obtention de son diplôme, ces trois semaines peuvent lui permettre une immersion dans des secteurs d'activités autres que ceux définis dans le RAP, les entreprises de production industrielles en cosmétologie, le siège des grandes marques pour la commercialisation des produits cosmétiques ou de parfumerie, des grands ensembles dédiés au bien-être auprès des managers, auprès de socio esthéticienne dans des associations ou structures médicales...

La liaison baccalauréat professionnel/BTS Métiers de l'Esthétique Cosmétique Parfumerie

Le module « poursuite d'études » doit préparer le parcours de formation en STS MECP, il est nécessaire, dans le cadre de ces heures dédiées de prévoir une aide à cette poursuite d'études supérieures, sur l'ensemble du cycle terminal.

Certaines séances pourront contribuer à développer la motivation des élèves pour cette poursuite d'études ainsi qu'à une meilleure connaissance de sa finalité et de ses exigences. La capacité de travail, l'autonomie, l'aptitude à développer une analyse scientifique et critique doivent être interrogées - L'appétence des élèves pour les domaines scientifique, managérial, la communication et les LV doit être également testée afin de permettre à l'élève de se projeter dans les différentes dimensions de cette poursuite d'études supérieures. Des journées d'intégration en BTS peuvent être prévues pour les élèves de terminale.

Un projet professionnel construit et réfléchi est souvent la clé de la réussite.

2.6 La co-intervention et le chef d'œuvre

Les horaires dédiés sont définis

	Seconde Professionnelle	Première Professionnelle	Terminale Professionnelle
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS totaux	15	16	15
Enseignement professionnel	11	9,5	10
EP et français en co- intervention	1	1	0,5
EP et mathématiques- sciences en co- intervention	1	0,5	0,5
Réalisation d'un chef d'œuvre	0	2	2

2.6.1 la co-intervention

A la rentrée 2021 l'utilisation des heures de co-intervention en classe terminale est aménagée, permettant, au choix de l'établissement, de

- poursuivre, dans la continuité des classes de seconde et de première, la co-intervention enseignement professionnel et français, enseignement professionnel et mathématiques-sciences
- organiser la co-intervention entre enseignement professionnel et d'autres disciplines d'enseignement général histoire-géographie et enseignement moral et civique, langue vivante A ou B, arts appliqués et culture artistique, éducation physique et sportive ;
- mettre en place un « atelier de philosophie » ;
- renforcer l'horaire dédié à l'accompagnement pour le projet post baccalauréat de l'élève : vers une poursuite d'études supérieures ou vers une insertion professionnelle

Exemples de co-intervention en BCP Esthétique Cosmétique Parfumerie observés

Les références sont celles du BCP ECP en vigueur rentrées 2020 et 2021

Enseignement professionnel-mathématiques sciences :

a- Aménagement des espaces professionnels beauté bien-être, classe de seconde

Compétence commune travaillée Famille des métiers de la beauté et du bien-être : C5 aménager des espaces de travail

Points du programme travaillés en mathématique

MATHEMATIQUE Géométrie	
Capacités	Connaissances
Reconnaitre, nommer un solide usuel. Nommer les solides usuels constituant d'autres solides.	Solides usuels : le cube, le pavé droit, la pyramide, le cylindre droit, le cône, la boule. Figures planes usuelles : triangle, quadrilatère, cercle. Le théorème de Pythagore et sa réciproque. Le théorème de Thalès dans le triangle. Formule donnant le périmètre d'un cercle. Somme des mesures, en degré, des angles d'un triangle. Formule de l'aire d'un triangle, d'un carré, d'un rectangle, d'un disque. Formule du volume du cube, du pavé droit et du cylindre. Grandeurs proportionnelles
Calculer des longueurs des mesures d'angles, des aires et des volumes dans les figures ou solides (les formules pour la pyramide, le cône et la boule sont fournies)	
Déterminer les effets d'un agrandissement ou d'une réduction sur les longueurs et les volumes	

b- Compréhension du fonctionnement et de la législation afférente aux appareils de bronzage en classe de première

Compétence travaillée du référentiel BCP ECP Pôle 1 C11.4 conduire une prestation UV

Points du programme travaillés de physique-chimie :

Compétences : s'approprier, analyser raisonner, réaliser, valider, communiquer

Caractériser une onde électromagnétique	
Capacités	Connaissances
Identifier le domaine spectral d'un rayonnement électromagnétique à partir de sa longueur d'onde dans le vide.	Connaître les différents domaines du spectre électromagnétique : rayonnements gamma, X, UV, visible, IR, micro-ondes, ondes hertziennes (valeurs des intervalles de longueurs d'ondes non exigibles sauf dans le cas du domaine visible). Connaître les domaines des longueurs d'onde des ondes électromagnétiques utilisées dans la vie courante (réseau wifi, réseau de téléphone cellulaire, RFID, ...). Connaître le domaine de longueurs d'onde perceptibles par l'oeil humain.
Identifier des sources et détecteurs d'ondes électromagnétiques dans les objets de la vie courante.	

Enseignement professionnel-français

a- L'art du parfum : « des cinq sens, l'olfaction est indiscutablement celui qui donne le mieux l'idée de l'immortalité » Salvador Dali

Compétence travaillée du référentiel BCP ECP : Pôle 3 C33 conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques en classe de première.

Objet d'étude	Devenir soi : écritures autobiographiques
Finalités et enjeux	-Exprimer ses émotions et ses idées. -Se construire dans les interactions et dans un groupe, rencontrer et respecter autrui
Références	biographies

Notions-clés	- Connaissance de soi : sensibilité, émotions - Découverte de l'autre : soi et les autres ; altérité/diversité, respect de l'autre
---------------------	---

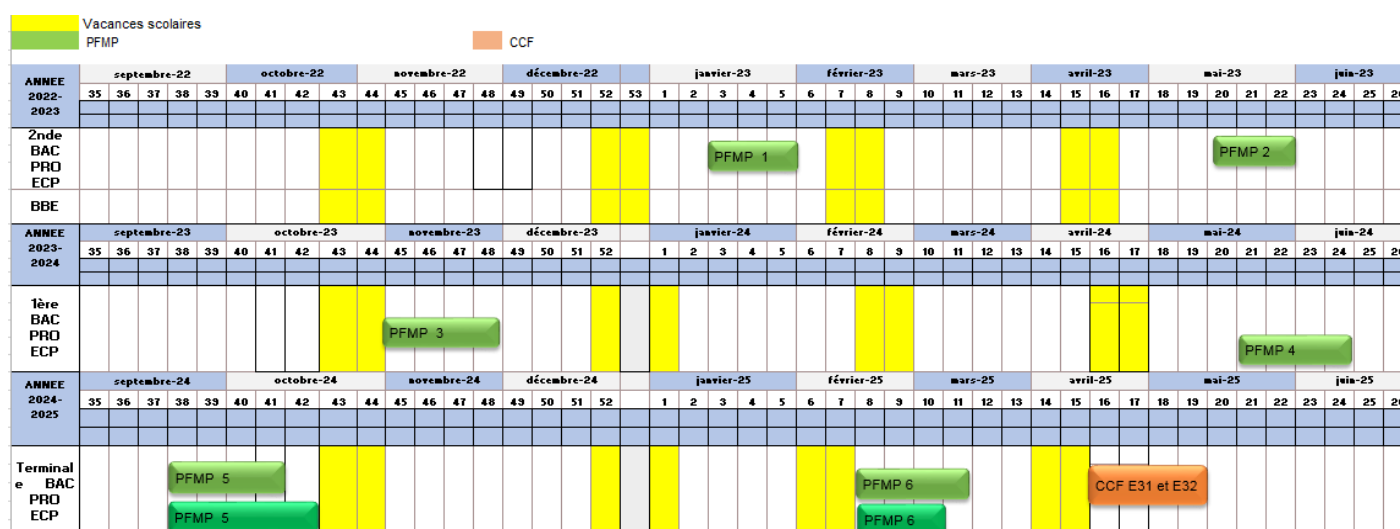
b- « Le corps des autres » Ivan Jablonska

2.6.2 le chef d'œuvre (exemples observés ou repris de la plateforme BRIO)

- Création d'espaces professionnels (choix de prestations, choix d'équipements généraux et spécifiques avec l'élaboration d'un nom et d'un logo pour l'espace, et chiffrage du coût)
- Création d'un parfum (flacon, nom, logo, marque, senteurs et élaboration de la plv)
- Création de vitrines
- Création d'un potager de senteurs
- Création de maquillage, adaptée à un évènement
- Création d'un site web
- L'histoire du maquillage ou du parfum à travers le temps

2.7 Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel

2.7.1 Proposition de répartition des PFMP et des CCF sur les trois années de formation



Cette répartition ne tient pas compte des spécificités et contraintes des établissements ni des propositions des équipes pédagogiques

En seconde les PFMP s'appuient sur les préconisations de la famille des métiers de beauté et du bien-être

En classe de première trois semaines peuvent être consacrées au projet professionnel de l'élève en lien avec les modules de la classe de terminale.

2.7.2 De la préparation à l'exploitation en classe

• Recherche des lieux d'accueil

La recherche des organismes d'accueil est menée sous la responsabilité de l'équipe pédagogique, coordonnée par le directeur ou la directrice délégué(e) aux formations technologiques et professionnelles, ce qui n'exclut pas une participation des élèves à cette recherche sous réserve que celle-ci soit préparée. Cependant, les élèves, en début de cycle au lycée professionnel, s'ils peuvent prendre une part active à cette recherche, sont accompagnés par leur(s) enseignant(e)s. L'équipe pédagogique restera vigilante quant aux éventuelles pratiques discriminatoires quelle qu'en soit la nature, que pourrait avoir à subir l'élève.

cf. circulaire n° 2016-053 du 29 mars 2016 - BOEN n° 13 du 31 mars 2016.

- **L'exploitation**

Les PFMP peuvent permettre :

- la mise en œuvre et le perfectionnement de techniques esthétiques acquises en centre de formation
- d'aborder des séquences de savoirs telles que par exemple l'aménagement des locaux
- d'appréhender des compétences spécifiques comme par exemples les techniques innovantes d'embellissement du regard
- d'utiliser des installations comme les appareils d'hydro-esthétique (Balnéo-esthétique, sauna, hammam...)
- d'être le support de nouvelles situations d'apprentissage....

2.7.3 PFMP à l'étranger

Les PFMP peuvent être effectuées à l'étranger et doivent être encouragées. Il convient de se reporter à la circulaire 2003-203 du 17 novembre 2003.

Organisées, en particulier dans le cadre des programmes de l'Union européenne, elles permettent de valider une unité facultative de mobilité. Une attestation dénommée « **MobilitéPro** », jointe au diplôme, est délivrée aux candidats qui ont obtenu une note supérieure ou égale à 10 à l'évaluation de l'unité facultative de mobilité

Pour les diplômes du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel et du brevet des métiers d'art (arrêté du 30 août 2019).

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000039001883/>

Un vademecum de la transformation de la voie professionnelle "Les mobilités internationales et européennes" est publié sur le site eduscol :

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/lycee_pro_2018/46/3/VM_Mobilitees_internationales_et_europeennes_1128463.pdf

2.8 Points de vigilance

2.8.1 « épilation intégrale »

Cette technique d'épilation du maillot intégral se fait sur la base du volontariat, sachant que la technique reste similaire à une épilation maillot échancré.

2.8.2 « les soins hommes »

Dans le cadre du référentiel, les apprentissages des soins hommes en centre de formation ou en entreprise, dans le respect de l'intimité des élèves et de la protection des mineurs, seront abordés.

La prise en charge de ce type de clientèle fera l'objet d'un travail spécifique notamment sur l'accueil de cette clientèle et sur les usages en institut.

En entreprise : il est nécessaire de préciser lors de la négociation des tâches à effectuer en PFMP avec le tuteur de l'élève les points de vigilance concernant les soins « homme » :

- Pas d'élève mineure seule en cabine avec un homme ;
- Pour les élèves majeures, celles-ci doivent être volontaires et accompagnées en phase d'apprentissage.

Il est rappelé l'importance des fiches de négociation adjointes aux conventions de stage : s'assurer de l'accueil réservé aux élèves, des pratiques de l'établissement en terme de moralité s'il existe un doute. Et du respect des conditions de mise en activité des élèves.

Ces points de vigilance doivent apparaître dans le livret de PFMP et/ou sur une annexe à la convention.

2.8.3 Les risques biologiques

Lors de la formation, les risques biologiques encourus au cours des soins esthétiques pour l'esthéticien(ne) et pour la clientèle, seront abordés en pôle 1.

Bio contamination et prévention Etude de quelques micro-organismes pouvant présenter un risque infectieux en esthétique cosmétique	- Mettre en relation le caractère pathogène des micro-organismes et les précautions à prendre lors des soins esthétiques - Mettre en œuvre une démarche de prévention des risques biologiques
---	--

Le site 3RB constitue une ressource très complète pour enseigner la prévention des risques biologiques avec notamment l'analyse de situations professionnelles dans le secteur de l'esthétique (gommage du corps, épilation des aisselles).

https://www.esst-inrs.fr/3rb/fiches_pro.php

2.8.4 Les risques chimiques

Il est nécessaire d'aborder les risques chimiques, traitant de la traçabilité des matières premières utilisées en cosmétiques (le règlement européen « Registration, Evaluation and Authorisation of Chemicals » système d'enregistrement, d'évaluation et d'autorisation des substances chimiques).

Exemples de ressources :

- http://reach-info.ineris.fr/sites/reach-info.gesreg.fr/files/file_upload/File/pdf/Guides/reach%20v3.pdf

3-La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

La filière esthétique s'est saisie des enjeux environnementaux liés aux activités en instituts.

<https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/cnaib-plate-forme-rse-gt1-4fc3a9v20141.pdf>

<https://www.nouvelles-esthetiques.com/magazine/decembre-2016/institut-de-beaute-responsable->

Les points clés du rapport du GIEC septembre 2021 <https://www.carbone4.com/rapport-giec-points-cles>

4- La réglementation

Liste des textes d'encadrement des actes esthétiques de beauté bien-être, des produits cosmétiques et des dispositifs (appareils) à visée esthétique à la date du 01^{er} octobre 2021.

4.1 Actes esthétiques

4.1.1 Exercice de la profession

- Article 16 I de la Loi n° 96-603 du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat

- Décret n°98-246 du 2 avril 1998 relatif à la qualification professionnelle exigée pour l'exercice des activités prévues à l'article 16 de la loi n° 96-603 du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat

4.1.2 Encadrement des actes

- Article 16 I de la Loi n° 96-603 du 5 juillet 1996 relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat (**définition du modelage**) le terme massage peut être utilisé s'il est qualifié : massage de beauté pour le visage et massage de bien être pour le corps

- Articles L. 1151-2 à L. 1152-2 du Code de la santé publique (Titre V du Livre Ier de la Première partie du Code – partie législative : *Prévention des risques liés à certaines activités diagnostiques, thérapeutiques ou esthétiques*)

- Décret n° 2011-382 du 11 avril 2011 relatif à l'interdiction de la pratique d'actes de lyse adipocytaire à visée esthétique (**attention, l'article 2 du décret a été annulé par la Décision du Conseil d'Etat n° 349431 et autres, du 17 février 2012**)

- Articles R. 1311-1 à R. 1311-5 et R. 1311-10 à R. 1311-13 du Code de la santé publique (Chapitre Ier du Titre Ier, du Livre III de la Première partie du Code de la santé publique : *Tatouage par effraction cutanée et perçage*)

-Un arrêté du conseil d'état du 8 novembre 2019 n°424954 déclare illicite de l'alinéa 5 de l'article 2 de l'arrêté du 6 janvier 1962

Arrêt n°449 du 31 mars 2020 (19-85.121) de la chambre criminelle annulant plusieurs condamnations d'esthéticienne suivant ainsi la décision du conseil d'état de novembre 2019

Arrêt de la cour de cassation du 19 mai 2021 précise que la pratique, par un professionnel non médecin d'épilation à la lumière pulsée n'est plus illicite

Règlement européen 2017/745 sur les dispositifs médicaux entré en vigueur du 26.05.2021. Annexe XVI -relative aux appareils esthétiques, à paraître précisera la formation obligatoire à l'utilisation d'appareils d'épilation à la lumière pulsée, pour les personnels médicaux et pour les esthéticiens. (La matériovigilance)
- Article 21 de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé (**bronzage en cabine**)

- Décret n° 2013-1261 du 27 décembre 2013 relatif à la vente et à la mise à disposition du public de certains appareils utilisant des rayonnements ultraviolets (**bronzage en cabine**)

- Arrêté du 20 octobre 2014 relatif à l'information et aux avertissements destinés aux exploitants et aux utilisateurs d'appareils de bronzage (**bronzage en cabine**)

4.2 Produits cosmétiques

4.2.1 Produits cosmétiques stricto sensu

- Règlement (CE) n° 1223/2009 du Parlement européen et du Conseil du 30 novembre 2009 relatif aux produits cosmétiques. (la cosmétovigilance)

- REACH juin 2006 règlement de l'Union européenne adopté pour mieux protéger la santé humaine et l'environnement contre les risques liés aux substances chimiques, tout en favorisant la compétitivité de l'industrie chimique de l'UE. <https://echa.europa.eu/fr/regulations/reach>

- Articles L. 5131-1 à L 5131-1 à R. 5131-15 du Code de la santé publique (Chapitre Ier du Titre III du livre Ier de la cinquième partie du Code de la santé publique- parties législative et réglementaire : *Produits cosmétiques*)

- Articles L. 5431-1 à L 5431.9 (investigations et sanctions en cas d'infractions pénales relatives aux cosmétiques).

Remarque : la touche d'essai (décision DGESCO décembre 2016)

Il convient de se référer au règlement cosmétique européen applicable depuis juillet 2013, mais aussi au décret n°2003-462 du 21 mai 2003 qui abroge l'article R.5221 du code de la santé publique
=> **la touche d'essai a perdu son caractère obligatoire.**

Toutefois, elle reste fortement conseillée par certains fabricants ou si le client souhaite une touche d'essai.

Les nouvelles directives imposent entre autres :

- que le/la client(e) soit informé(e) des risques possibles de réactions allergiques,
- que le coiffeur ait vérifié que l'étiquetage soit conforme aux exigences posées par la réglementation,
- que le produit soit utilisé dans les conditions normales d'utilisation prescrites par le fabricant.
 - Le principe et le protocole de la touche d'essai doivent toujours être enseignés conformément aux contenus des référentiels, puisque les jeunes en formation peuvent être amenés à réaliser des touches d'essai.

Elle est demandée pour le passage des épreuves à l'examen

4.2.2 Produits de tatouage :

- Articles L 513-10-1 à L. 513-10-1 à R. 513-10-15 du Code de la santé publique (Chapitre X du Titre III du livre Ier de la Cinquième partie du Code de la santé publique- parties législative et réglementaire : *Produits de tatouage*)

- Article L. 5437-1 à L. 5437-5 (investigations et sanctions en cas d'infractions pénales relatives aux produits de tatouage).

4.3 Dispositifs à visée esthétique

4.3.1 Textes généraux

. **Règlement européen 2017/745 sur les dispositifs médicaux** entré en vigueur du 26.05.2021. Annexe XVI -relative aux appareils esthétiques, à paraître précisera la formation obligatoire à l'utilisation d'appareils

d'épilation à la lumière pulsée, pour les personnels médicaux et pour l'esthéticien (nes) (la matériovigilance)

4.3.2 Appareils de bronzage

- Article de la loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé
- Arrêté du 20 octobre 2014 relatif à la traçabilité des appareils de bronzage et fixant les modalités du contrôle de ces appareils et les conditions d'accréditation des organismes chargés du contrôle.

4.4 Textes de normalisation

Les normes n'ont pas de valeur législative ou réglementaire. En tant que tel, **elles ne sont pas d'application obligatoire.**

Cependant, ce sont des textes de référence élaborés par un ou plusieurs groupe(s) de travail composé(s) de l'ensemble des parties intéressées (syndicats professionnels du secteur, entreprises, pouvoirs publics, consommateurs, et.)

In fine, elles constituent des guides de bonne pratique à l'usage des professionnels.

Seules les normes françaises publiées sont ici citées (plusieurs sont encore en travaux).

- XP X50-831-1 de mai 2014 : soins de beauté et de bien-être – Partie 1 : exigences générales de qualité de service
- NF X50-843 de février 2014 : Spas de bien-être – Conception et fonctionnement, offre de soins et de bien-être et/ou de beauté et compétences du personnel
- NF EN 16489-1 de mai 2014 : services professionnels de bronzage en cabine – Partie 1 : exigences relatives à la formation du personnel
- NF EN 16489-2 de janvier 2015 : services professionnels de bronzage en cabine – Partie 2 : qualification et compétences requises pour les conseillers en bronzage en cabine
- NF EN 16489-3 de janvier 2015 : services professionnels de bronzage en cabine – Partie 3 : exigences relatives à la prestation de services
- NF SPEC X50-231 mai 2020
- NF SPEC X50-231+A1 octobre 2021 téléchargement gratuit
<https://masques-barrieres.afnor.org/Telechargement/SpecX50-231>

4.5 L'affichage des prix

Obligation de l'affichage des prix <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/obligations-affichage-prix#>

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/letiquetage-de-vos-produits-cosmetiques>

4.6 Indicateurs d'évaluation : Présenter la réglementation européenne relative aux produits cosmétiques

BP ECP : Pôle 3 S3.3.2.8

BCP ECP : Pôle 3 S3.5.3

CAP ECP : Pôle 3 S3.5.1.4

Réglementation des produits cosmétiques

Extraits règlement européen		PISTES DE QUESTIONNEMENT POSSIBLE
Chapitre I : Champ d'application et définition		
Article 1 ^{er}	Champ d'application et objectifs	Indiquer le champ d'application et les objectifs de ce texte
Article 2	a) définition du produit cosmétique	Définir le produit cosmétique
Chapitre II : Sécurité, responsabilité et libre circulation		

Article 3	Sécurité	Indiquer 4 éléments qui permettent l'utilisation d'un produit cosmétique en toute sécurité pour la santé humaine
Article 4	Personne responsable	Caractériser une personne responsable en donnant des exemples
Chapitre III : évaluation de la sécurité, Dossier d'Information sur le Produit (DIP) et notification		
Article 11	DIP	Citer les éléments importants contenus dans un DIP Indiquer la durée de conservation d'un DIP
Chapitre IV : restriction concernant certaines substances		
Article 14	Substances interdites annexe II Substance à restriction annexe III Colorants annexe IV Conservateurs annexe V Filtres UV annexe VI	Citer des exemples de substances pour chaque catégorie
Article 15	Substances classées comme CMR	Définir le sigle CMR Citer quelques exemples de substances CMR en rapport avec les produits cosmétiques (site de l'INRS)
Chapitre V: Expérimentation animale		
Article 18	Expérimentation animale	Indiquer les méthodes (de test) concernées par l'interdiction
Chapitre VI : informations aux consommateurs		
Article 19	Étiquetage annexe VII	Différencier les mentions obligatoires des mentions facultatives sur un étiquetage. Expliquer les différents symboles
Article 20	Allégations concernant le produit	Citer des exemples d'allégations
Chapitre VII : surveillance du Marché		
Article 23	Communication des effets indésirables graves.	Indiquer le circuit de communication de relevé des effets indésirables d'un produit cosmétique (émetteur et récepteur de l'information)

4.7 Précisions sur le vocabulaire : enseignements professionnels

4.7.1 liées aux techniques esthétiques

- Type de peau / état de peau : L'état de peau complète un type de peau : exemple, un état de peau sensible accompagne un type de peau sèche ou grasse.
- Cure et forfait : Ce sont 2 mots similaires qui désignent un ensemble de soins préconisés en abonnement pour répondre aux besoins
- Techniques spécifiques des mains ou des pieds : Ce sont des enveloppements pour des soins spécifiques (paraffine ou nouvelles techniques)
- Techniques spécifiques des ongles : la manucurie tiède ou nouvelles techniques (patch, gants imbibés...)
- La prothèse onguilaire inclut la réparation d'ongle. La réparation peut être réalisée à l'aide d'une capsule, d'une résine, d'un gel
- Embellissement du regard
Différentes méthodes d'embellissement de cils : Permanente de cils ou rehaussement de cils ou I Curl sont des méthodes similaires pour recourber les cils. Il existe d'autre part, les extensions de cils, le mascara permanent.
- Les maquillages
 - Maquillages visage événements (sauf artistique) : Grand soir (paillettes, strass, faux-cils, selon circonstances), défilé, podium, photo, vidéo.
 - Maquillage ongles fantaisie : motif dessiné à la main, pose d'artifices (strass, paillettes, décors adhésifs, pochoirs), bicolore dont la french colorée.
- Les épilations

- Epilation durable : progressive et définitive. Ces techniques sont abordées en savoirs associés respectant le cadre des activités de l'esthéticien(ne).
 - Définitive concerne les techniques d'épilation où le poil ne repousse plus suite à la destruction du bulbe (laser, filament, lampe flash médicale).
 - Progressive concerne les techniques qui permettent une repousse très ralentie du poil par son affaiblissement. Le cycle reprend dès l'arrêt des techniques employées (dont lumière pulsée selon puissance, ultrasons.)
- Nouvelles technologies : Tout appareil connecté ou de nouvelle génération dans le cadre de l'exercice autorisé : les appareils de diagnostic (obligation d'utilisation), les palper rouler, les vibrants type G5 avec embouts visage...

4.7.2 liées à la relation client

- L'omni canalité

Le développement d'internet et des technologies associées ont profondément transformé les habitudes d'achat des consommateurs qui, connectés, surinformés, mobilisent désormais différents canaux d'information et de contact pour concrétiser leur objectif. C'est l'avènement de la distribution omni canal qui utilise différents canaux, tant digitaux que réels, de manière totalement interconnectée.



Parcours client omnicanal - Source : Moosend

- L'expérience client

Dans cette optique, afin de capter un consommateur volatile, il ne s'agit plus uniquement de lui proposer des produits ou services, mais surtout des expériences permettant de faire la différence, et de créer un engagement client plus fort.

L'expérience client désigne l'ensemble des émotions et sentiments ressentis par un client avant, pendant et après l'achat d'un produit ou service. C'est le résultat de l'ensemble des interactions qu'un client peut avoir avec la marque ou l'entreprise.

L'expérience client va donc au-delà de la seule qualité du service rendu et prend en compte tous les aspects de l'offre : le service client, le marketing, le packaging, le produit, les services associés, la facilité d'utilisation, la fiabilité...



infographie AFRC / Wavestone :

- La digitalisation

DIGITAL. = la numérisation des supports d'information, et les changements de stratégie que cette dématérialisation implique. Mise au point sur la communication digitale.

La communication digitale, ou communication numérique, s'est d'abord appliquée au web, aux médias sociaux et aux terminaux mobiles. Elle s'ouvre maintenant à de nouveaux **canaux et tendances technologiques** : réalité virtuelle, chatbot et voicebot, enceintes connectées, big data et blockchain... Les canaux sont les supports. Les terminaux de communication sont principalement devenus des écrans... Smartphone, PC, tablettes. Des écrans individuels et tactiles. La communication digitale amènera la disparition des supports et passe par les canaux d'information :

5- Les épreuves

Modalités de certification des 3 Blocs Professionnels								
Baccalauréat Professionnel spécialité Esthétique Cosmétique Parfumerie				Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public		Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles		Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité
Épreuves		Unités	Coef.	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode
Bloc 3	E2 - PILOTAGE D'UNE ENTREPRISE Secteurs Esthétique Cosmétique Parfumerie	U 2	2	Ponctuel Ecrit	2h	Ponctuel Ecrit	2h	CCF
	E3 - Épreuves Professionnelles prenant en compte la formation professionnelle*		17					
Bloc 1	Sous-épreuve E31 : PRESTATIONS DE BEAUTE ET DE BIEN-ETRE VISAGE ET CORPS	U31	12					
	Partie A : étude de situations professionnelles		4	CCF		Ponctuel écrit	3h	CCF
	Partie B : techniques de soins esthétiques visage et corps		5	CCF		Ponctuel pratique	3h30	
	Partie C : techniques de maquillage visage et ongles		3	CCF		Ponctuel pratique et oral	2h30	
Bloc 2	Sous-épreuve E32 : RELATION et EXPERIENCE CLIENT Secteurs Esthétique Cosmétique Parfumerie		3	CCF		Ponctuel oral	50 min	CCF

5.1 E2 Pilotage d'une entreprise Secteurs Esthétique Cosmétique Parfumerie

• Objectif de l'épreuve

Cette épreuve a pour but de vérifier la maîtrise des compétences professionnelles du candidat, ses attitudes professionnelles dans les situations de mise en œuvre des activités du pôle 3.

• Compétences évaluées

L'épreuve permet d'évaluer la maîtrise des compétences professionnelles du pôle 3 dans un contexte professionnel donné.

PÔLE 3 PILOTAGE D'UNE ENTREPRISE Secteurs ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	C31	Gérer les ressources humaines	S3 – Savoirs associés Pôle 3
	C32	Assurer la gestion administrative, commerciale et financière d'une entreprise	
	C33	Communiquer avec différents interlocuteurs	
	C34	Installer et gérer des espaces de travail	
	C35	Assurer la veille documentaire : technologique, réglementaire, commerciale, concurrentielle et environnementale	

• Critères d'évaluation

L'épreuve permet d'évaluer :

- L'aptitude à conduire une analyse argumentée de situations professionnelles
- L'aptitude à mobiliser des connaissances et à traiter des éléments d'un dossier technique
- La pertinence des solutions proposées
- La rigueur du vocabulaire professionnel
- L'expression écrite et la présentation

• Modalités d'évaluation

1. Evaluation
ponctuelle

Epreuve écrite

Durée : 2h

Coefficient 2

L'épreuve prend appui sur une ou des situations professionnelles inscrite(s) dans un contexte précis. Des documents professionnels et des données précisant le contexte sont présents dans le dossier technique fourni au candidat.

Le dossier technique d'un maximum de 4 à 6 pages comporte :

- des éléments précisant le contexte professionnel
- des documents professionnels qui pourront porter sur différents aspects : techniques administratifs, financiers, commerciaux, réglementaires, environnementaux.

Les commissions d'élaboration des sujets sont composées d'enseignants d'économie-gestion et d'enseignants d'esthétique-cosmétique.

Les commissions d'évaluation sont composées d'enseignants d'économie-gestion et d'enseignants d'esthétique-cosmétique.

2. Évaluation CCF

Le contrôle en cours de formation s'appuie sur une situation d'évaluation organisée en établissement de formation au cours du dernier semestre de la classe de terminale, par les professeurs responsables des enseignements économie-gestion et esthétique cosmétique.

Les modalités de l'épreuve et le degré d'exigence sont identiques à ceux de l'évaluation ponctuelle. La situation d'évaluation donne lieu à une proposition de note.

La commission d'évaluation est composée d'enseignants d'économie-gestion et d'enseignants d'esthétique-cosmétique.

Exemples de thèmes qui peuvent être abordés dans un sujet E2 :

- Dans l'objectif d'aménager un nouvel espace selon un budget donné, on demande de choisir et de justifier les équipements généraux (mobilier, revêtements, éléments de décoration) adaptés, et les équipements spécifiques (appareils, instruments...). De choisir et d'analyser les ambiances adaptées à ce nouvel espace.
- Concevoir une offre d'emploi pour le poste, choisir le cv adapté...
- Analyser le besoin en produit en fonction du stock existant
- Déterminer le prix de vente des nouvelles prestations
- Proposer une offre de formation au personnel en place pour répondre aux besoins

5.2 Epreuves E3 prenant en compte la formation en milieu professionnel

Épreuves professionnelles Unités U 31, U 32,

E31 Prestations de beauté et de bien être visage et corps

• **Objectif de l'épreuve**

Cette épreuve a pour but de vérifier la maîtrise des compétences professionnelles du candidat, ses attitudes professionnelles dans les situations de mise en œuvre de techniques esthétiques de soins du visage et du corps.

• **Compétences évaluées**

L'épreuve doit évaluer la maîtrise des compétences professionnelles du pôle 1 et les savoirs associés qui leur sont rattachés.

PÔLE 1 PRESTATIONS de BEAUTE et de BIEN-ETRE VISAGE ET CORPS	C11	Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques visage et corps	S1 – Savoirs associés Pôle 1
	C12	Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage et des ongles	
	C13	Adapter et mettre en œuvre des protocoles de techniques esthétiques liées aux phanères	

L'épreuve E31 se déroule en trois parties (A-B-C) indépendantes

- **Critères d'évaluation**

- E31 partie A : Étude de situations professionnelles, permet d'évaluer :
 - l'aptitude à mobiliser des connaissances et à traiter des éléments d'un dossier technique
 - l'exactitude des connaissances scientifiques, technologiques et réglementaires
 - la pertinence des solutions proposées
 - la rigueur du vocabulaire scientifique et professionnel
 - l'expression écrite et la présentation
- E31 partie B : Technique de soins esthétiques visage et corps, permet d'évaluer :
 - l'aptitude à organiser, à gérer son poste de travail
 - la maîtrise des techniques esthétiques
 - l'aptitude à contrôler son travail
 - l'aptitude à respecter les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de confort et à adopter une démarche respectueuse de l'environnement
- E31 partie C : Techniques de maquillage visage et ongles, permet d'évaluer :
 - l'aptitude à organiser, à gérer son poste de travail
 - la maîtrise des techniques esthétiques
 - la maîtrise du vocabulaire professionnel
 - l'aptitude à contrôler son travail
 - l'aptitude à respecter les règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, de confort et à adopter une démarche respectueuse de l'environnement

- **Modalités d'évaluation**

1. Évaluation ponctuelle Épreuve écrite, pratique et orale Durée : 9h00 Coefficient : 12

E31 partie A Étude de situations professionnelles - épreuve écrite - durée 3h – coef 4

L'épreuve prend appui sur une ou des situations professionnelles inscrite(s) dans un contexte donné.

Les questions du sujet permettent de mobiliser tout ou partie des savoirs associés des compétences du pôle 1, dont obligatoirement les savoirs associés :

- S1.1.4 liés à la conduite d'une prestation UV.

Le dossier professionnel d'un maximum de 8 pages comporte :

- des éléments précisant le contexte professionnel
- des documents professionnels

Les commissions d'élaboration des sujets sont composées d'enseignants d'esthétique cosmétique (possibilité d'enseignants de biotechnologie santé environnement)

La commission d'évaluation est constituée d'enseignants esthétique cosmétique (possibilité d'enseignants de biotechnologie santé environnement)

E31 partie B Techniques de soins esthétiques visage et corps épreuve pratique - 3h30 coef 5

Le candidat, à partir d'une situation professionnelle donnée, doit réaliser, sur un modèle ¹ ².

- un soin esthétique complet du corps
- la phase de traitement spécifique du soin visage
- une épilation des sourcils + une zone du corps
- une technique parmi les techniques suivantes :
 - embellissement du regard (permanente ou rehaussement des cils ou teinture des cils ou teinture de sourcils)
 - une technique de prothésie onguilaire
 - une technique spécifique de soins esthétiques des mains
 - une technique spécifique de soins esthétiques des pieds

La commission d'évaluation est constituée d'enseignants d'esthétique cosmétique obligatoirement et de professionnels dans la mesure du possible. La commission compte au minimum 2 personnes

Les attendus :

- un soin esthétique complet du corps comprend phase de nettoyage, la phase de traitement spécifique avec réalisation de techniques manuelles, de techniques appareillées (1 appareil) et d'utilisation de produits (enveloppement) sur la zone à traiter
- la phase de traitement spécifique du soin visage comprend les étapes liées à l'utilisation d'un appareil spécifique, l'utilisation de produits spécifiques et la réalisation de techniques manuelles spécifiques. La phase de nettoyage n'est pas demandée sauf si celle-ci correspond à un traitement (exemple : désincrustation en peau grasse)
- une épilation des sourcils + une zone du corps : entretien de la ligne avec la technique au choix du candidat (cire et/ou pince) + une zone du corps (1/2 jambes, cuisses, aisselles, maillot simple ou brésilien (pas d'intégral), bras. En épilation sur le corps la technique ne doit pas être imposée
- une technique parmi les techniques suivantes
 - embellissement du regard : permanente ou rehaussement des cils ou teinture des cils ou teinture de sourcils
 - une technique de prothésie onguilaire : la réalisation de techniques de prothèse onguilaire sur 2 ou 3 ongles la technique utilisée restant au choix du candidat (techniques acceptées : capsules, capsules + résines, Capsules + gel, Résine seule ou gel seul)
 - une technique spécifique de soins esthétiques des mains : paraffine
 - une technique spécifique de soins esthétiques des pieds : paraffine ou enveloppement

E31 partie C Techniques de maquillage visage et ongles : épreuve pratique et orale - 2h30 coef 3

Le candidat, à partir d'une situation professionnelle donnée, doit réaliser, sur un modèle ^{1 3}.

- un maquillage du visage dont une prestation commentée d'auto-maquillage d'une des techniques mises en œuvre et
- un soin des ongles + une pose de vernis classique ou fantaisie (mains ou pieds) ou
- une pose de vernis semi-permanent (mains ou pieds)

La commission d'évaluation est constituée d'enseignants d'esthétique cosmétique obligatoirement et de professionnels dans la mesure du possible. La commission compte au minimum 2 personnes.

Les attendus :

- un maquillage du visage dont une prestation commentée d'auto-maquillage d'une des techniques sur le visage mises en œuvre Maquillages visage événements (sauf artistique) et
- un soin des ongles (soin classique, ou spécifique : manucurie tiède ou gants imbibés) + une pose de vernis classique ou fantaisie (mains ou pieds) ou
- une pose de vernis semi-permanent (mains ou pieds) répondant au protocole (préparation de l'ongle et réalisation de la pose)

Remarque : la prestation commentée d'auto maquillage ne concerne que les techniques mises en œuvre lors du maquillage du visage

2. Évaluation CCF

Le contrôle en cours de formation s'appuie sur trois situations d'évaluation (une situation par partie d'épreuve) en établissement de formation au cours du dernier semestre de la classe de terminale, sous la responsabilité des enseignants chargés des enseignements professionnels.

E31 situation d'évaluation A : Étude de situations professionnelles

La situation d'évaluation est élaborée par des enseignants d'esthétique-cosmétique (possibilité d'associer des enseignants de biotechnologies santé environnement).

La commission d'évaluation est constituée d'enseignants esthétique cosmétique (possibilité d'associer des enseignants de biotechnologies santé environnement).

Le candidat est informé à l'avance du moment prévu pour le déroulement de la situation d'évaluation.

Les modalités de l'épreuve et le degré d'exigence sont identiques à ceux de l'évaluation ponctuelle.

La situation d'évaluation donne lieu à une proposition de note.

E31 situation d'évaluation B : Techniques de soins esthétiques visage et corps

La situation d'évaluation se déroule dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle.

L'apprenante-modèle doit répondre aux caractéristiques énoncées de conformité ².

La commission d'évaluation est constituée de l'enseignant d'esthétique-cosmétique et d'un professionnel dans la mesure du possible.

Le candidat est informé de la période prévue pour le déroulement de la situation d'évaluation.

Les modalités de l'épreuve et le degré d'exigence sont identiques à ceux de l'évaluation ponctuelle.

La situation d'évaluation donne lieu à une proposition de note.

E31 situation d'évaluation C : Techniques de maquillage visage et ongles

La situation d'évaluation se déroule dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle.

L'apprenante-modèle doit répondre aux caractéristiques énoncées de conformité ³.

La commission d'évaluation est constituée de l'enseignant d'esthétique-cosmétique et d'un professionnel dans la mesure du possible.

Le candidat est informé de la période prévue pour le déroulement de la situation d'évaluation.

Les modalités de l'épreuve et le degré d'exigence sont identiques à ceux de l'évaluation ponctuelle.

La situation d'évaluation donne lieu à une proposition de note.

Pour les trois situations d'évaluation de l'épreuve E31, l'inspecteur de l'éducation nationale Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées veille au bon déroulement du contrôle en cours de formation organisé sous la responsabilité du chef de centre.

5.2 - E32 Relation et expérience client secteurs Esthétique Cosmétique Parfumerie

Objectif de l'épreuve

Cette épreuve a pour but de vérifier la maîtrise des compétences professionnelles du candidat, ses attitudes professionnelles dans les situations de mise en œuvre des activités du pôle 2.

- L'aptitude à accueillir, prendre en charge la clientèle, conseiller et vendre, à promouvoir des prestations esthétiques et des produits cosmétiques
- L'aptitude à organiser un planning de rendez-vous et à participer à la vie d'un institut
- L'aptitude à mobiliser des savoirs associés du pôle 2

Compétences évaluées

L'épreuve permet d'évaluer la maîtrise des compétences professionnelles du pôle 2 et les savoirs associés qui leurs sont rattachés.

PÔLE 2 RELATION et EXPERIENCE CLIENT Secteur ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	C21	Accueillir et prendre en charge la clientèle	S2 – Savoirs associés Pôle 2
	C22	Analyser les attentes de la clientèle et élaborer un parcours client	
	C23	Conseiller et vendre des produits cosmétiques et des prestations esthétiques	
	C24	Mettre en place et animer des actions de promotion de produits et de prestations esthétiques	
	C25	Évaluer la satisfaction de la clientèle	

L'épreuve comporte deux situations d'évaluation successives :

- La 1^{ère} situation : présentation d'une entreprise
- La 2^{ème} situation : simulation de vente

• **Modalités d'évaluation**

1. Évaluation ponctuelle	Épreuve orale	Durée :	50 min	Coef 3
--------------------------	---------------	---------	--------	--------

1^{ère} situation : présentation de l'entreprise - épreuve orale – 25 min coef 1,5

Présentation d'une entreprise beauté bien-être (esthétique cosmétique parfumerie)

L'élaboration de cette présentation doit s'appuyer sur des documents ou supports professionnels

- Présentation de l'entreprise (identité, statut et description de l'environnement, typologie de la clientèle, zone de chalandise, aménagement des locaux, organigramme, présentation des activités de l'entreprise)
- Description de la mise en œuvre d'une action promotionnelle ou d'une action à laquelle le candidat a participé dans l'entreprise (produits et/ou prestations)
- Présentation d'une enquête de satisfaction de la clientèle conduite par le candidat
-

Prestation orale 25 minutes maximum :

- 15 minutes maximum de présentation avec le numérique, élaborée par le candidat
- 10 minutes d'entretien avec le jury (maximum)

Le candidat prévoira une version en PDF de sa présentation afin d'assurer la compatibilité avec le matériel mis à disposition ; le candidat peut utiliser son matériel personnel (ordinateur portable, tablette) à l'exception d'un smartphone

2^{ème} situation : simulation d'une vente - épreuve orale - durée 25 min coef 1,5

Simulation d'une vente de produits cosmétiques ou d'une prestation esthétique dans un espace de vente contextualisé

- Temps de préparation -10 minutes maximum dont 5 minutes de prise en main de l'appareil de diagnostic digital selon le sujet
- Temps du sketch - 20 minutes maximum

Le sujet place le jury en position de client. Pendant le temps de préparation le candidat s'approprie les éléments de l'espace de vente contextualisé et l'utilisation de l'appareil de diagnostic de peau.

Les sujets portent sur la vente argumentée :

- Soit d'un produit cosmétique visage ou d'une prestation esthétique soin visage adapté, suite à un diagnostic digital sur un des membres du jury
- Soit d'un parfum
- Soit d'une prestation esthétique beauté bien-être

La commission d'évaluation est constituée de deux membres :

un enseignant d'économie gestion « commerce-vente » et un enseignant d'esthétique cosmétique

ou un enseignant d'économie gestion « commerce vente » et un professionnel ou un enseignant d'esthétique et un professionnel ou 2 enseignants esthétique cosmétique.

En l'absence de support numérique de la part du candidat, **les situations 1 et 2** ne peuvent pas avoir lieu. Le jury informe le candidat que la note de 0 lui est attribuée à l'épreuve E32

Le non-respect de ces durées ou l'absence de présentation d'attestation à la date fixée par le recteur entraîne la non validation du diplôme.

Les attendus :

- sur la vente d'un produit cosmétique visage ou d'une prestation esthétique soin du visage : cette vente nécessite l'utilisation par le candidat d'un appareil de diagnostic digital afin de l'aider à déterminer le type de peau et à répondre aux besoins du client. Le candidat va faire sa recherche de besoins à l'aide de l'appareil et il proposera le produit ou la prestation adaptée, le candidat devra argumenter le choix proposé (texture, principes actifs, mode d'utilisation...)
- ou d'un parfum: le candidat devra argumenter avec un vocabulaire professionnel en intégrant les familles de parfum associées aux différentes notes olfactives
- ou d'une prestation esthétique beauté bien-être : il s'agit de toutes les prestations à l'exception des soins visage (première proposition de sujet) et des maquillages visage puisque la vente de produits de maquillage visage est évalué lors de la démonstration d'auto maquillage.

2. Evaluation CCF

Le contrôle en cours de formation est constitué de deux situations d'évaluation organisées dans l'établissement de formation au cours du dernier semestre de la classe de terminale, sous la responsabilité des enseignants chargés des enseignements.

Le candidat est informé de la période prévue pour le déroulement de la situation d'évaluation

Les modalités de l'épreuve et le degré d'exigence sont identiques à ceux de l'évaluation ponctuelle.

Chaque situation d'évaluation donne lieu à une proposition de note.

En l'absence de support numérique de la part du candidat, **les situations 1 et 2** ne peuvent pas avoir lieu. Le jury informe le candidat que la note de 0 lui est attribuée à l'épreuve E32.

Le non-respect de ces durées ou l'absence de présentation d'attestation à la date fixée par le recteur entraîne la non validation du diplôme.

L'inspecteur de l'éducation nationale Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées veille au bon déroulement du contrôle en cours de formation organisé sous la responsabilité du chef de centre.

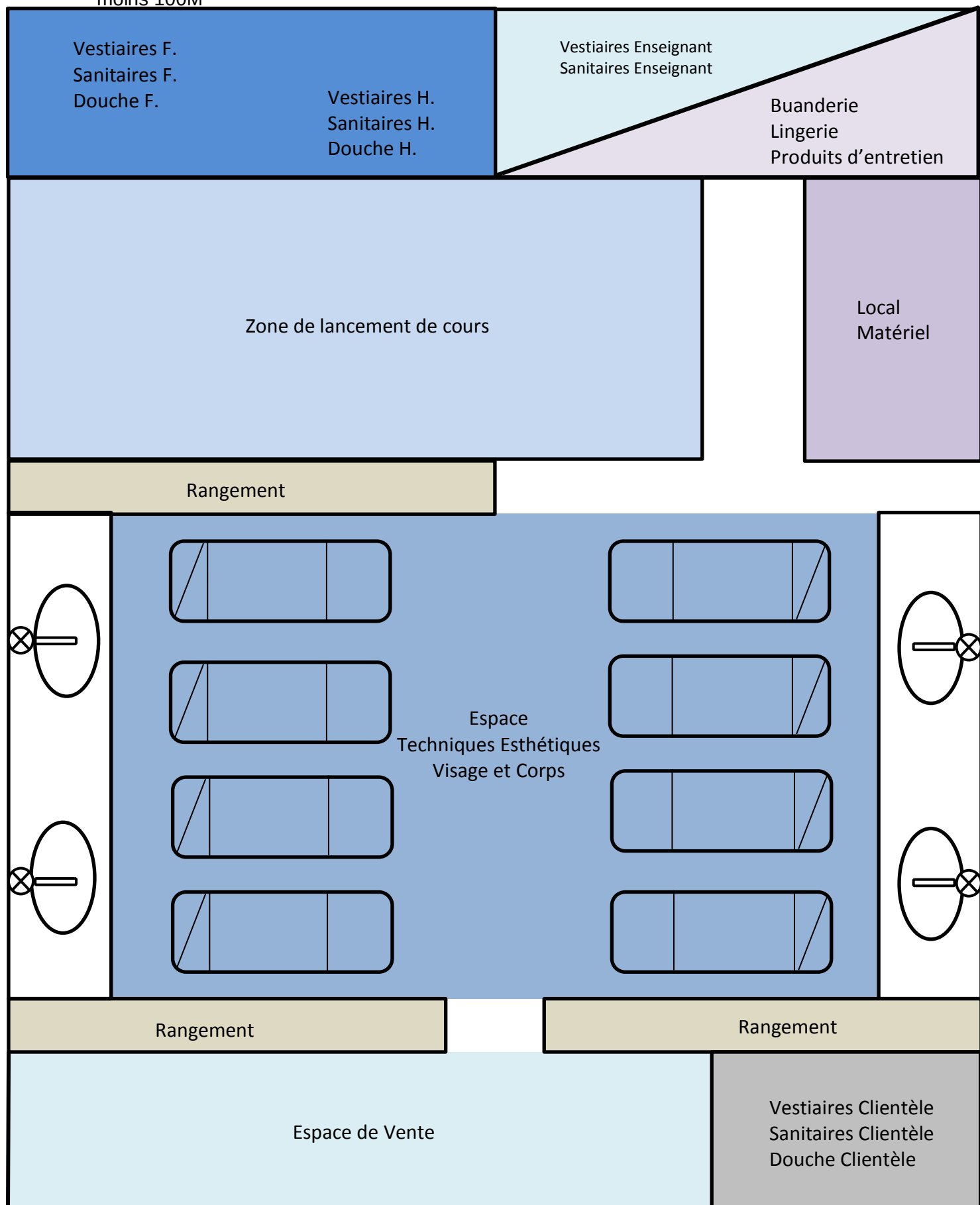
6- Guide d'équipements en mobilier, appareils

GUIDE D'EQUIPEMENTS EN MOBILIER, APPAREILS GROUPE DE 16 ELEVES

6.1 Proposition d'aménagement d'un plateau technique de la filière esthétique : superficie totale

230m²

- 1 espace vente composé de vitrines et d'un comptoir caisse : cet espace est dans l'idéal dans une salle séparée. Il peut être inclus dans l'atelier mais ce dernier devra avoir 30m² supplémentaire.
- 2 plateaux techniques suivant la description ci-dessous : SUPERFICIE IDEALE D'UN PLATEAU au moins 100M²



DESIGNATION	QUANTITE	REMARQUES
MOBILIER PLATEAU TECHNIQUE		
Bureau enseignant + chaise	1	
Tables élèves + chaises	16	
Tableau blanc 3 volets	1	
TNI	1	
Vidéoprojecteur	1	En plafonnier
Plan de travail 1 m x 0,50 x 0,80ht	8	1 m par élève
Miroir	8	1 par élève
Lampes murales autour du miroir	8	Rampes avec variateurs
Prises de terre	2	2 par élève
Meubles de rangement individuel	8	1 par élève
Point d'eau (lavabos)	4	Au moins 1 point d'eau pour 2 élèves
Meubles de rangement avec serrures		
➤ Pour produits	4	Minimum par plateau technique
➤ Pour appareils	2	
Fauteuils de soins à 3 parties	8	Réglables en hauteur
Tabourets	8	
Tables de service sur roulettes	8	
Paravents	3	Délimiter les espaces pour les élèves garçons
MOBILIER VESTIAIRE		
Il doit être attenant à la salle de cours et avoir son ouverture sur la salle, il sera prévu un espace garçon et un espace fille		
Casiers avec serrure	16	1 par élève fille
Casiers avec serrure	4	1 par élève garçon
Douches	3	1 coté garçon, 2 côté fille
Lavabos avec miroirs	3	1 coté garçon, 2 côté fille
APPAREILS		
Lampe loupe / Lumière de Wood	2	
Appareil de diagnostic numérique	3	
Stérilisateur à UVC	1	
Bac de décontamination à froid	2	
Hotcaby	2	
Brumisateurs à adduction d'ozone	8	
Aspiration	4	Ventouses rides, comédons, sébum
Vibrant visage	4	
Vibrant corps	4	Type G5
Brosses rotatives	4	
Haute fréquence	4	Electrode néon, violettes, saturatrice
Ultrasons visage avec lame vibrante	4	
Ultrasons corps	3	
Ionophorèse / Desincrustation visage	8	
Iono/Excito corps	3	
Pressoesthétique	4	
Palper rouler	2	Type Cellu M6
Couvertures chauffantes	8	
Manucurie tiède	8	
Lampes UV	8	
Paraffine	2	
Cire recyclable	2	
Cire à usage unique	8	

Les appareils diagnostics conseillés : PBI Observ 520 , Cosmodiag BLOOMEA , ProShape SKIN Diag ING, ProShape SKIN Diag III

6.2 Le trousseau élève

Les élèves doivent faire l'acquisition d'un trousseau comportant différents petits matériels et linge. En fonction des établissements, les besoins varient certains équipements peuvent être prêtés aux élèves, ce qui permet de baisser le coût à la charge des familles. Prendre appui sur le DDFPT, et privilégier les commandes groupées.

Trousseau (entre 400 et 500 euros)

Linge :

- Tenue professionnelle (tailleur pantalon ou jupe ou robe, chaussures)
- Linge de toilette (drap de bain, serviettes taille classique, serviettes essuie-mains, paréo, bandeaux, gants de toilettes)
- Couverture plaid ou polaire

Matériel :

- Poubelle de table
- Boîtes contenant les consommables
- Coupelles pour produits

Matériels spécifiques :

- Manucurie/beauté des pieds (bol manucure, pince à ongles, pince à envies, limes, bâtonnets de buis, pierre ponce ou râpe, brosse à ongles, pinceau paraffine)
- Soin visage et corps (bol pour masque visage et corps, pinceau masque visage et corps, brosse ronde visage, tire-comédons, pince à épiler, brosse à sourcils, spatules crème, éponges visages et corps)
- Epilation (spatule métallique, spatule buis visage)
- Maquillage (Kit pinceaux, éponges, houppettes)

Consommables à renouveler régulièrement :

- Cotons : grand et petit modèle
- Mouchoirs jetables

6.3 Produits et consommables fournis par l'établissement

Chaque établissement est libre de son choix de fournisseur en fonction de ses besoins et de son budget. Il est recommandé de travailler avec différentes marques.

7 – La documentation

6.1 Les revues professionnelles

- les nouvelles esthétiques SPA nouvelles-esthetiques@nouvelles-esthetiques.com
- Beauty forum www.beauty-forum.fr
- Cosmétique Mag
-

6.2 La sitographie

Informations institutionnelles :

<http://www.cnaib.fr/>

<http://www.cnep-france.fr/>

<http://www.febea.fr/>

<http://www.cosmetic-valley.com/>

<http://ffps-ffps.fr/ffps/la-federation/>

<http://www.securiteconso.org/>

Informations juridiques :

[http://ansm.sante.fr/Activites/Surveillance-du-marche-des-produits-cosmetiques/Reglementation-des-produits-cosmetiques/\(offset\)/3](http://ansm.sante.fr/Activites/Surveillance-du-marche-des-produits-cosmetiques/Reglementation-des-produits-cosmetiques/(offset)/3)

<http://www.economie.gouv.fr/dgccrf/publications/juridiques/panorama-des-textes/Produits-cosmetiques-1105>

Abonnement aux lettres d'information du ministère de l'Économie et des Finances :

<http://www.economie.gouv.fr/vous-orienter/lettres-information>

Informations cosmétiques :

<http://www.premiumbeautynews.com/>

<http://www.cosmetiquemag.fr/>

<http://www.industries-cosmetiques.fr/>

<https://www.codebeaute.com/>

Informations spa : thermalisme

<http://www.senseofwellness-mag.com/>

<http://www.aquae-officiel.fr/>

Informations parfums :

<https://www.cinquimesens.com/olfatheque/>

<http://www.parfumeurs-createurs.org/>

<http://www.auparfum.com/>

<http://www.nez-larevue.fr/>

<https://elisadefeydeau.wordpress.com/>

Informations entreprises/Métiers :

<http://www.lsa-conso.fr/>

<http://www.relationclientmag.fr/>

<http://www.ecommercemag.fr/>

<http://www.e-marketing.fr/>

<https://www.franchise-magazine.com/>

Le site de la FIEPPEC (fédération internationale de l'enseignement professionnel en parfumerie et en esthétique cosmétique). <https://www.fieppecc.fr/>

Lien dernier rapport ANSES mars 2017 <https://www.anses.fr/fr/content/l%E2%80%99anses-pr%C3%A9conise-de-revoir-le-cadre-r%C3%A9glementaire-associ%C3%A9-aux-appareils-%C3%A0-vis%C3%A9e-esth%C3%A9tique>

[AVIS et RAPPORT de l'Anses relatifs aux risques associés aux épilateurs à lumière pulsée intense \(IPL\)](#) Rapport signé le 10/06/2021

En annexe

Les descriptifs d'appareils de diagnostics de peau

Le glossaire (Monsieur Ph.Garnier IA IPR BGB)